



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°195

KI-TISSA

10 et 11 Mars 2023

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Boï Kala.....	11
Baït Neeman.....	13
Mayan Haim.....	17
Koidinov	21
Autour de la table du Shabbat.....	23
Haméir Laarets.....	25
Bnei Shimshon	27
Bnei Or Ahaim.....	29
Pa'had David	31



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

Ki Tissa

Notre Paracha relate le fameux verset que nous prononçons pendant le Kiddouch du *Chabbath* matin: «שמרו בני ישראל את השבת לעשות את השבת» (VéChamérou Béné Israël Et HaChabbath Laassot Et HaChabbath – Les Enfants d'Israël garderont le *Chabbath*, pour faire le *Chabbath*...)» (Chémot 31, 16). Il convient de comprendre pourquoi la Thora nous demande de «faire» le *Chabbath*, alors qu'à priori le *Chabbath* est surtout symbolisé par l'interdiction d'effectuer un travail. Le *Or Ha'Haïm* nous explique que la Thora fait ici allusion à la «Tosséfèt Chabbath», ce supplément de *Chabbath* que nous avons la *Mitsva* d'ajouter à l'entrée et la sortie du *Chabbath*. C'est donc bien une *Mitsva* positive à accomplir (faire)! Il faut savoir que puisque le *Chabbath* est le «Mékor HaBérakha» (comme nous le disons dans *Lékha Dodi* à l'entrée du *Chabbath*), la source des bénédictions, faire entrer le *Chabbath* plus tôt et le prolonger, permet automatiquement d'obtenir de nouvelles bénédictions! A ce propos, le 'Hafets 'Haïm, qui insista auprès des *Chomré Chabbath* pour qu'ils changent leurs mauvaises habitudes de faire rentrer le *Chabbath* au dernier moment et de s'empresse de le faire sortir, illustre ce comportement par l'histoire suivante. Un villageois se rendit dans la grande ville voisine pour vendre sa marchandise. Au marché, il rencontra un grossiste intéressé à tout lui acheter. Le villageois, simplet, ne savait pas vraiment évaluer la valeur de son stock et proposa que son client mette une pièce dans son chapeau à chaque fois qu'il sortait un

élément de son carton, et ainsi faire le décompte total lorsque toute la marchandise aura été transmise. S'approchant de la fin, le villageois piocha dans le chapeau et prit une poignée de pièces qu'il vola et cacha dans sa poche. Le client s'était aperçu du subterfuge mais fit semblant de ne rien avoir vu. La transaction se termina, et les deux protagonistes se séparèrent. Dès son retour, le villageois, tout fier, raconta à ses amis son histoire. Ils lui ricanèrent en lui expliquant qu'en volant quelques pièces, il s'était volé à lui-même une plus grosse somme encore! Ainsi, s'attarder à recevoir le *Chabbath* et s'empresse à le quitter revient comme notre villageois à se tirer une «balle dans le pied»! Nous pouvons par ailleurs rapporter l'explication de Rabbi Mordékhai Aryé HaLévi Horovits: Ce Maître nous apprend que quand bien même le terme שמור (Chamor – garder) signifie habituellement, s'abstenir d'agir (voir Ména'hot 99b), si nous «gardons» le *Chabbath* (VéChamérou), avec une pensée bonne et pure – pour le nom de D-ieu, alors «Hachem la joint à l'action» (voir Kidouchin 40a). Ainsi donc, le respect des interdits du *Chabbath* (Chémirat Chabbath), en toute connaissance de cause, devient aux yeux de D-ieu une véritable action («**Garder le Chabbath pour faire le Chabbath**»). Celle-ci aura alors un tel impact qu'elle nous donnera le mérite de la Délivrance, comme l'enseigne nos Sages: «Si seulement les Juifs gardaient deux *Chabbath*, conformément à leur *Halakhot*, ils seraient immédiatement délivrés» (voir *Chabbath* 118b).

«Pourquoi 'compter' (les Béné Israël) se dit-il littéralement 'lever la tête'?»

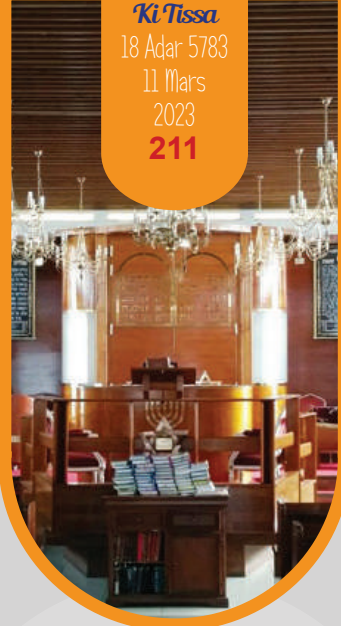
Le Récit du Chabbat

Nous rapporterons une histoire racontée par Rav Yé'hie Meïr Tsouker (Drouch Tov) au sujet du fils de l'un des juges du tribunal, qui s'est repenti et est aujourd'hui un grand érudit. Le jeune homme, désirent s'évader un peu, décida de visiter l'Inde. Dans ce pays, il existe une loi

לעילוי נשמות

à Dan Chlomo Ben Esther à Fraoua Bat Nona à Méïr Ben Marcelle Mazal Tubiana à Moché Abourmade Ben Chlomo à Amrane Ben Léa à David Ben Fréoua Amsellam à Myriam Bat Sim'ha à Israël Ben Sarah

Ki Tissa
18 Adar 5783
11 Mars
2023
211



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nêrot: 18h29



Motsaé Chabbat: 19h36



1) C'est une *Mitsva* de courir pour aller à la synagogue, comme chaque fois que l'on va accomplir une *Mitsva*. Même le *Chabbath*, où il est normalement interdit de courir, ce sera permis – et même méritoire – de courir pour se rendre à la synagogue, ou pour toute autre *Mitsva*. Par contre, en sortant de la synagogue, il est interdit de courir, sauf si l'on en sort pour y retourner aussitôt, ou pour se rendre à la maison d'étude y étudier la Thora. On doit être rempli de joie sur le chemin de la synagogue, comme si on allait gagner tout l'or du monde!

2) On ne doit pas passer près de l'entrée d'une synagogue alors que l'on se dirige vers une autre, en vertu du principe «On ne laisse pas passer les *Mitsvot*. Il est donc préférable de rentrer dans la première synagogue que l'on trouve, même si la récompense accordée pour le chemin parcouru en est réduite d'autant, sauf si on a une raison particulière de se rendre dans un autre lieu de prière. Tel est le cas si dans la première synagogue, ce n'est pas encore l'heure de la prière, ou si à l'inverse la prière a déjà commencé (et que l'on ne veuille pas rattraper une prière en cours); de même, si la première synagogue suit un rite différent du nôtre, ou si l'on se rend dans un office qui prie au lever du soleil, ou encore si un cours de Thora y est dispensé. L'interdiction de passer devant une synagogue sans y entrer ne s'applique pas si l'on fait un détour sans passer devant la porte. S'il y a déjà un *Minyane* à la synagogue, et que des endeuillés font appel à nous pour compléter leur propre *Minyane*, on pourra se joindre à eux, puisque l'on accomplira également la *Mitsva* de compassion envers son prochain.

(D'après le Kitsour Choul'han Aroukh du Rav Ich Maslia'h)

Celui qui désire en boire doit en acheter au kiosque, dont les heureux propriétaires font de coquettes recettes. Quiconque est surpris en flagrant délit, sortant de son sac une canette de bière, se voit imposer une lourde amende. Mais, notre touriste refusa de payer cinq dollars pour ce qui, au magasin, n'en vaut qu'un demi. Aussi, emporta-t-il une canette qu'il sortit de ses affaires. A cet instant, un Indien apparut et se mit à l'injurier en anglais, le traitant de voleur et d'effronté. Après avoir encore crié quelques bonnes injures, il s'arrêta soudain et lui dit: «*Un instant... Etes-vous Juif?*» Il répondit par l'affirmative et son interlocuteur se confondit alors en excuses: «*Pardonnez-moi. Je n'avais pas l'intention d'offenser un Juif...*» L'Indien s'empressa de disparaître. Cependant, quelques minutes plus tard, il revint et demanda: «*Pourriez-vous me rendre un service en m'accompagnant à mon village? J'ai un scooter et je vous promets qu'en route, je vous montrerai de nombreux sites intéressants, desquels vous profiterez beaucoup. Vous êtes sans doute venu pour profiter, non? Alors, vous pouvez compter sur moi pour cela!*» L'Indien tint parole. Il le fit entrer dans de multiples lieux d'une rare beauté, malgré le détour que cela représentait. Comme il l'avait promis, cela en valait bien la peine. Finalement, ils arrivèrent au village. La conduite respectueuse des paysans à son égard laissait deviner qu'il était leur chef. Il fit signe à son invité de prendre place sur un banc, situé au centre du village, et d'attendre là. Quant à lui, il prit son scooter pour appeler les habitants à venir se rassembler sur la grande place, autour du jeune homme. En quelques minutes, tous les paysans se trouvaient sur les lieux. Le chef descendit de son scooter, les fit taire et déclara: «*L'homme qui est assis sur ce banc fait partie du Peuple élu. Il est un membre du Peuple choisi par Dieu!*» Les hommes simples furent saisis d'émotion. Certains s'empressèrent d'apporter des fleurs, d'autres des noix et des amandes, etc. Ils étaient si émus qu'ils ne savaient que faire. Le jeune israélien conclut ainsi son histoire: «*J'étais assis là, moi, un Juif complètement 'Hiloni (laïc) avec des boucles d'oreilles, et je me demandais: "De quoi parle-t-il donc? De quoi tous ces gens sont-ils si impressionnés? Qu'est donc le Peuple élu? En quoi suis-je différent d'eux?" J'étais si mal à l'aise que je me formulai le vœu de vérifier, dès mon retour en Israël, la signification d'appartenir au Peuple élu. Et effectivement, je me renseignai immédiatement sur un endroit qui me fournirait de telles informations. On m'indiqua le séminaire de Arakhin et c'est là que commença mon processus de retour aux sources.*» Les Nations du monde sont conscientes de la supériorité du Peuple élu; elles savent que les Juifs sont les Enfants de Dieu. Le problème est que nous-mêmes l'ignorons! Nous ne réalisons pas notre spécificité, ne ressentons pas que nous sommes les chers Enfants du Très-Haut

Réponses

Il est écrit: «**Quand tu feras le dénombrement** **כִּי תִשָּׂא אֶת-רֹאשׁ** (Ki Tissa Et Roch) [littéralement: «Quand tu lèveras la tête»] des Enfants d'Israël... **pour racheter leur âme**» (Chémot 30, 12-15). Plusieurs commentaires concernent l'expression: **כִּי תִשָּׂא אֶת-רֹאשׁ** - «Quand tu lèveras la tête», parmi lesquels: **1)** «Le mot **תִּשָּׂא** (Tissa) a ici le sens de 'recevoir'... Quand tu voudras 'recevoir' le total de leur compte, pour savoir combien ils sont, ne les dénombre pas 'par tête', mais chacun donnera un demi-Chékel». **2)** Lorsqu'on compte des individus et qu'on les organise en un groupe uni, ils s'élèvent et deviennent plus importants. Le particulier qui n'est pas dénombré manque de valeur et n'a pas d'influence sur la vie communautaire. En revanche, le particulier compté et organisé devient un membre à part entière de la communauté à un impact sur le groupe. C'est la raison pour laquelle la Thora désigne le dénombrement par l'expression: «**élever la tête**» [Avnei Azel]. **3)** «Moché a dit au Saint béni soit-Il: 'Souverain du Monde, comment élever le front d'Israël?' **Quand tu feras le dénombrement**' («Quand tu lèveras la tête») [l'argent de la Tsédaka], lui répondit le Seigneur» [Baba Bathra 10b – voir Baal Hatourim]. **4)** Le verset vient nous enseigner qu'Hachem demanda à Moché d'élever la «tête» des Béné Israël, c'est-à-dire d'élever leur niveau spirituel. Il fallait réorienter leurs priorités: les préoccupations matérielles ne devaient plus être le centre de leurs attentions [Mayan Hachavoua]. **5)** Il y a dans ce verset l'allusion que le Tsaddik doit parfois quitter ce Monde avant son terme («**Quand tu lèveras la tête**» signifie: «Quand tu feras mourir [le Tsaddik]», comme il est dit à propos du maître-panetier: «Trois jours encore et Pharaon te fera trancher la tête **וְיִשָּׂא פָרְעֹה אֶת-רֹאשׁוֹ** (Issa Paro Et Rochékha) et attacher à un gibet... - Béréchit 40, 19), afin de racheter de la faute sa génération («Pour racheter leur âme») [Or Ha'haïm]. Aussi, le Alchikh enseigne-t-il: «Quand tu voudras nommer un dirigeant pour les Enfants d'Israël, nomme celui qui est prêt à se donner entièrement et à sacrifier sa vie pour le Peuple Juif». **6)** Chaque Juif doit constamment se rappeler ses défauts, savoir qu'il n'a pas atteint la perfection et n'a encore rien accompli. Cette pensée le conduira à s'élever de plus en plus. «Quand tu feras le dénombrement **כִּי תִשָּׂא אֶת-רֹאשׁ** [littéralement: «Quand tu lèveras la tête»] des Enfants d'Israël» - si tu veux élever les Enfants d'Israël dans la voie du Judaïsme, apprend-leur à «dénombrer (Lifkoudéhem **לִפְקֹדֵיהֶם**) leurs défauts et ce qui leur manque (Nifkad **נִפְקָד**) [Or Péné Moché]. **7)** Compter les Béné Israël c'est leur donner une importance, comme l'enseigne le Talmud [Betsa 3b]: «Une chose qui se compte ne s'annule pas.» Puisque le Peuple Juif constitue un seul corps dont la tête est Moché (ceci est vrai dans chaque génération), le compte des Béné Israël confère alors une élévation à leur «tête» (Moché). Aussi, le Midrache [Tan'houma Ki Tissa 3] enseigne-t-il: «Moché enseigna la Thora à tous les membres d'Israël et les éduqua aux Mitsvot. Il leur donna l'ordre des sections hebdomadaires de la Thora qu'ils liront chaque Chabbath, chaque premiers jours du mois et à chacune des fêtes. Eux mentionneront Moché à l'occasion de chaque Paracha. Au sujet de la Paracha de Chékhalim (début de Ki Tissa), Moché dit: 'Maître du monde, quand je décèderai, on ne me mentionnera plus'. L'Eternel lui répondit: 'Par ta vie! De même que tu es bien là aujourd'hui, que tu leur donnes la Paracha de Chékhalim et que tu relèves (Zokef) leurs têtes, il en sera ainsi chaque année quand les Enfants d'Israël liront devant Moi la Paracha de Chékhalim, comme si tu te tenais toi-même à ce moment et que tu relevais leurs têtes'. D'où le savons-nous? Du fait qu'il est écrit: 'Ki Tissa Et Roch Béné Israël' [Quand tu procèderas au dénombrement des Enfants d'Israël]. Il n'est pas dit 'Tissa' [Dénombrer], mais 'Ki Tissa' [sous-entendu au futur].»



Il est écrit dans notre Paracha: «Or, lorsque Moché redescendit du Mont Sinaï, tenant en main les deux Tables du Statut, il ne savait pas que la peau de **son visage était devenue rayonnante** **כָּרַן עוֹר פָּנָיו** (Karan Or Panav) – lorsque Dieu lui avait parlé» (Chémot 34, 29). Le rayonnement de lumière sur le visage de Moché provenait des rayons de la Gloire divine [Midrache Tan'houma Ki Tissa 37]. Mais Moché lui-même n'en était pas conscient. La lumière qui émanait de son visage était tellement intense, que les Béné Israël n'osaient pas s'approcher de lui. Leur crainte était due à la faute du «Veau d'Or». Avant leur faute, ils avaient pu voir le feu de la Gloire divine sans être effrayés. Mais après, ils tremblaient même devant les rayons qui émanaient du visage de Moché [voir **Rachi** sur **Chémot 34, 30**]. Hachem accorda à Moché ces rayons après la faute du «Veau d'Or», afin de montrer aux Béné Israël que personne ne ressemblait à Moché, et qu'ils avaient eu tort de lui chercher un remplaçant [Tossfot Haroch]. Moché fut contraint de voiler son visage [il portait un voile «Masvé **מַסְכָּה**»]. Il ne se découvrait que lorsqu'il s'adressait à Hachem, ou lorsqu'il enseignait Ses Paroles aux Béné Israël [voir **Rachi** sur **Chémot 34, 33**]. Quand ceux-ci étaient absorbés par l'étude de la Thora, ils avaient la force de supporter la vue des rayons de Gloire. Cela montre à quel point l'étude de la Thora peut élever une personne [Oznaïm LaThora 34]. **Depuis quand Moché a-t-il été gratifié de l'octroi des rayons de splendeur** **קָרַן הָהוּדָה** – Karné HaHod)? **1)** **Rachi** (au verset 29) répond: «Nos maîtres expliquent que c'est depuis qu'il s'était trouvé dans la caverne, où le Saint béni soit-Il avait placé Sa paume sur son visage, comme il est écrit: 'Je te couvrirai de ma paume' (Chémot 33, 22).» **2)** Le **Zohar** attribue cependant l'origine de ce rayonnement à la nuée de la Majesté divine qui avait enveloppé Moché pendant son séjour sur la montagne. **3)** La face rayonnante, explique le **Rambam** [introduction au **Guide des Egarés**], était le symptôme de la lumière qui entourait constamment et sans s'interrompre le plus grands des Prophètes. **4)** Le **Midrache** [Chémot Rabba 47] rapporte deux autres théories: **a)** Les Tables de la Loi avaient une longueur et une largeur de six Palmes (Téfa'him). Moché en tenait deux dans ses mains et la Chékchina en tenait deux et c'est des deux Palmes du milieu qu'émanaient les rayons de la Gloire [Moché s'était élevé à un degré de sainteté, où il se situait à mi-chemin entre la Terre et le Ciel]. **b)** Les rayons provenaient de la goutte d'encre qui resta dans la plume avec laquelle Moché écrivait la Thora et qu'il passa au travers des cheveux de sa tête [ainsi, ce n'était point la Lettre de la Loi qu'il a écrite qui lui procura ce rayonnement surhumain, mais ce qui «reste au-delà», c'est-à-dire l'Esprit divin qui l'inspira et qui l'anima]. La goutte d'encre qui restait dans la plume était celle destinée à écrire la Lettre «Youd» du mot «**עָנִי**» Anav (humble) du verset: «Or, cet homme, Moché, était fort **humble**, plus qu'aucun homme qui fût sur la terre» (Bamidbar 12, 3). En effet, de par sa grande humilité, Moché n'osa écrire pleinement le mot **עָנִי** qu'il finit donc par écrire sans le «Youd» (**עַנִּי**). C'est pour cela qu'il mérita ces «rayons de Gloire» [Or Ha'haïm]. **5)** Après la faute du «Veau d'Or», Moché accumula les «couronnes» perdues des Béné Israël et recueillis par lui [les «ornements» qu'on leur avait gratifié pour avoir prononcé les mots: «Naassé Vénichma ('nous ferons et nous écouterons')» lors du Don de la Thora, leur furent retirés à la suite de la faute du «Veau d'Or» - **Chabbath 88a**]. C'étaient les «couronnes» de La Thora entourées de celles de la Prêtrise et de la Royauté. Il incarnait donc en sa personne la Thora, la Prêtrise et la Royauté [Maharcha]. **Et toutes ces couronnes étincelantes lui conférèrent l'auréole de Gloire** qui l'éleva au-dessus de tous les mortels et lui donna un aspect surhumain [Tossfot]

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA KI TISSA

EVITER LA FAUTE DU VEAU D'OR

« Le peuple voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, s'attroupa autour d'Aaron et lui dit : "Allons ! fais-nous un dieu qui marche à notre tête..." » (Ex 32,1). Le retard de Moïse va déclencher l'un des plus douloureux épisode de notre histoire dont les conséquences se font ressentir encore aujourd'hui. En effet, lorsque l'Éternel accepta d'accorder le pardon au peuple après l'intercession de Moïse, Il ajouta cette prédiction « le jour où je me souviendrai, je leur demanderai compte de leur péché » (ib. 32, 34). Rachi citant le traité Sanhédrin 102a commente ainsi ce verset : « *Toute punition qui s'abat sur Israël, comprend aussi une part de punition pour le péché du Veau d'Or* ». Cela signifie que la faute du Veau d'Or ne peut être complètement effacée, parce qu'elle a laissé une empreinte indélébile au sein du peuple, en ce sens que tout péché commis à l'échelle collective est en partie à cause du Veau d'Or.

LA VÉRITABLE FAUTE DU VEAU D'OR.

À première vue il s'agirait d'un acte d'idolâtrie. S'il en était ainsi, comment est-il possible d'imaginer qu'Aaron se soit prêté à une telle opération. Il aurait dû risquer sa vie comme Hour a payé de la sienne en essayant de s'interposer devant la foule ! N'est-il pas recommandé même sous la menace, de se laisser tuer plutôt que de transgresser l'un des trois péchés capitaux : *Guilouy 'arayot*, la débauche, *Shfikhout damim*, le meurtre et *'Avoda zara*, l'idolâtrie.

En quoi donc consiste la faute du Veau d'or qui risque de se reproduire dans la suite des temps ? Selon le **Hatam Sofer**, à travers la faute du Veau d'Or, on découvre la voie du Judaïsme. En effet, Dieu annonce à Moïse que les enfants d'Israël se sont détournés « de la voie que Je leur ai indiquée » lors de la Révélation, notamment « de ne pas faire d'image taillée ». À l'époque, le peuple s'était engagé en disant « *Naassé venichma'*, nous ferons et nous écouterons » c'est-à-dire nous nous engageons à agir et à respecter la loi même si nous n'en comprenons pas la portée, en faisant totalement confiance au législateur, à tel point que six cent mille anges étaient descendus du ciel, chacun munis de deux couronnes destinées à chaque juif, une pour le *Naassé* et l'autre pour le *Nishma'*, couronnes reprises par les anges à la suite de la faute Veau d'Or. On comprend mieux ce que dit le Midrash, que toute faute tient un peu de celle du Veau d'Or, à savoir que toute action est fautive lorsqu'elle s'écarte « de la voie de la Torah ».

LA VOIE DE LA TORAH

Dès lors, la question est de savoir ce qu'est la voie de la Torah ? L'essentiel réside dans notre désir et notre volonté et souvent notre fierté aussi, de demeurer fidèles au Dieu de vérité et à son message d'amour, amour de la vie, amour de soi mais aussi amour d'autrui par lequel on se construit. C'est d'ailleurs la définition que donne la tradition des membres du peuple juif qui sont *Rahmanim benei rahmanim*, des gens qui ne restent pas indifférents à la misère d'autrui, car tel est avant tout et en définitive le chemin de la Torah. Et pour nous engager dans cette voie, le *dérékh haTorah*, nous avons besoin des éclairages et de l'exemple de nos Maîtres pour ne pas nous tromper de chemin.

DES MAÎTRES ET NON DES DIEUX

Le Rav Yaakov Israël Wind explique que le retard de Moïse a traumatisé une fraction du peuple, qui pensait qu'il serait impossible de vivre la Torah divine sans les directives de Moïse. En effet, ils attribuaient à Moïse des facultés surnaturelles grâce auxquelles il pouvait les faire bénéficier des faveurs du ciel, ce qui les dispensaient de se prendre en main à la suite d'efforts personnels. Mais quand ils eurent l'illusion de voir flotter son cercueil dans le ciel, ils comprirent que Moïse n'était qu'un homme mortel et ils demandèrent alors à Aaron de leur confectionner des élohim ou un élohim qui marchent devant eux. C'est là la faute.

Arrêtons-nous un instant pour expliquer l'emploi du mot élohim que l'on rencontre dans la Torah dans le récit de la vocation de Moïse devant le Buisson ardent. Moïse commence par refuser la mission que Dieu veut lui confier prétextant n'être pas habile à parler. Pour le convaincre d'accepter sa mission d'aller en Egypte, l'Eternel lui dit : Aaron ton frère sera ton porte-parole et toi tu seras son élohim, non pas son dieu mais celui qui lui dicte ce qu'il doit dire, et en général la personne qui prend les initiatives et qui donne des ordres.

LE EREV RAV AU SEIN DU PEUPLE D'ISRAEL

Le Erev Rav désigne, selon la tradition "un ramassis de peuple". Il s'agit de ces Egyptiens qui ont profité de la sortie d'Egypte pour accéder à la liberté et ne se sont pas intégrés de manière totale à la communauté d'Israel. Moïse n'étant pas revenu à l'heure convenue, les Erev Rav ont paniqué et ils demandèrent à Aaron de leur confectionner un élohim, non pas dans le sens de guide ou de meneur mais plutôt d'un remplaçant du Moïse aux pouvoirs surnaturels.

Car pour le *klal Israel*, pour le peuple juif véritable, l'important n'est pas d'avoir un "élohim" au pouvoir surnaturel, mais des maîtres qui nous apprennent à lire, à interpréter et à perpétuer l'esprit critique pour n'être piégé par aucune idéologie qui est toujours un risque d'enfermer l'homme et sa liberté. Et c'est pour cela que la plus grande des Mitsvot est l'étude de la Torah : *VeTalmoud Torah kenégued koulam*. Car l'étude permet de maintenir un esprit ouvert et vivant et de sortir de la répétition.

C'est le sens même du mot עגל *éguèl*, le « veau » un mot qui signifie aussi le cercle, le rond fermé qui tourne infiniment sur lui-même. La faute du veau d'or c'est tourner en rond, ressasser les mêmes phrases, les mêmes idées, les mêmes commentaires. Le veau d'or, c'est le manque d'audace de la pensée, la perte de l'imagination, du risque intellectuel qui ose de nouvelles voies, mais c'est surtout la recherche d'intermédiaires plutôt que de s'attacher directement à Dieu. C'est ce qu'explique que Moïse ait brisé les Tables de la Loi, bien qu'étant l'œuvre de Dieu, ainsi que les lettres gravées dans la pierre, pour montrer aux « yeux de tout Israel » qu'en définitive, Dieu n'a conclu d'alliance avec Israel que sur la Loi orale, les paroles écrites par Moïse (Ex34,27). La Torah vivante s'acquiert par l'effort et ne se vit pas passivement comme un talisman en comptant sur un "élohim", un homme aux capacités surnaturels, comme le Moïse de l'imagination du Erev Rav.

SE DETOURNER POUR VOIR

L'opposé du veau d'or c'est justement Moïse, *Moshé rabbénou*, qui se détourne du chemin déjà tracé pour voir pourquoi le buisson brûle et ne se consume pas. Il se détourne et questionne. Il demande « pourquoi ? » Il s'interroge et exprime une curiosité qui est la clef même de la Révélation : « Dieu vit qu'il s'était détourné pour voir, alors Dieu l'appela du sein du buisson : "Moïse! Moïse !" (Ex 3,4)

Le veau d'or c'est vouloir être guidé sans effort et sans réflexion, c'est choisir la servitude volontaire ! Refuser le veau d'or c'est accepter l'effort ! Comme dit le verset l'homme est né pour l'effort. **Ki adam le'amal youlad** ! Verset que les maîtres de la tradition commentent de la manière suivante : **le'amal**, « pour l'effort », est l'acrostiche de l'expression *lillemod 'al menat lelamèd*, c'est à dire étudier afin d'enseigner. Dynamique vivante de la parole divine et de l'étude, de la parole qui s'enrichit et met à mal l'idolâtrie du veau d'or à savoir de la pensée qui tourne en rond, s'assèche et s'appauvrit de se répéter infiniment sans se renouveler.

L'EFFORT PERSONNEL INCONTORNABLE

La survie du peuple juif s'explique par ce phénomène inexplicable de fidélité à l'entité juive, sans aucun rapport avec le niveau de la foi ou de la pratique religieuse. Et c'est peut-être là, l'esprit que Moïse, notre Maître pour l'éternité, nous a insufflé. L'essentiel réside dans notre désir et notre volonté et souvent notre fierté aussi de demeurer fidèles au Dieu de vérité et à son message d'amour, amour de la vie, amour de soi mais aussi amour d'autrui par lequel on se construit. Mais ce désir n'est rien s'il ne se traduit pas dans notre effort personnel indispensable et incontournable auquel nous engageant nos Maîtres en chaque génération, à l'exemple de Moshé Rabbénou afin de ne pas nous tromper de voie, et d'être certains de vivre dans le derekh haTorah, source de sérénité, d'enrichissement et de bonheur.



La Parole du Rav Brand

« C'était au temps d'A'hachveroch, de cet A'hachveroch qui régna depuis l'Inde jusqu'en Ethiopie. »

Les mots – à priori superflus – « de cet A'hachveroch » signifient qu'il ne changea pas d'attitude durant toute sa vie « du début jusqu'à la fin » : méchant ! (Mégila 11a) Pourtant, si au début, il le fut en donnant à Haman la possibilité d'organiser la destruction du peuple juif, il permit à la fin aux juifs de se défendre : pourquoi serait-il dès lors considéré comme « méchant jusqu'à la fin » ?

Voici le texte des premiers décrets : « Haman dit au roi A'hachveroch : Il y a dans toutes les provinces de ton royaume un peuple dispersé... ayant des lois différentes de celles de tous les peuples et n'observant point les lois du roi. Il n'est pas dans l'intérêt du roi de le tolérer. Si le roi le trouve bon, qu'on écrive l'ordre de les faire périr... Ce fut au nom du roi A'hachveroch que l'on écrivit... pour qu'on détruisît, qu'on tuât et qu'on fît périr tous les juifs, jeunes et vieux, petits enfants et femmes, en un seul jour... » Esther pour sa part espérait qu'il revienne sur cette décision : c'est-à-dire que le roi interdise de tuer les juifs et qu'il assure un châtement aux criminels : « Si le roi le trouve bon, et si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose paraît convenable au roi et si je suis agréable à ses yeux, qu'on écrive pour révoquer les lettres conçues par Haman... et écrites par lui dans le but de faire périr les juifs qui résident dans toutes les provinces du roi. »

Mais A'hachveroch refusa de révoquer les premières missives dans lesquelles il avait permis la destruction des juifs. Il concéda uniquement que les juifs se défendent eux-mêmes : « Ecrivez donc en faveur des juifs comme il vous plaira, au nom du roi... car une lettre écrite au nom du roi et scellée avec l'anneau du roi [c'est-à-dire la première lettre] ne peut pas être abrogée... Par ces lettres, le roi donnait aux juifs, en quelque ville qu'ils fussent, la permission de se rassembler et de défendre leurs vies, de détruire, de tuer et de faire périr, avec leurs

petits enfants et leurs femmes, tous ceux de chaque peuple et de chaque province qui prendraient les armes pour les attaquer, et de livrer leurs biens au pillage, et cela en un seul jour. »

Si un seul jour aurait suffi pour faire périr tous les juifs, c'est qu'ils ne représentaient qu'une petite communauté par comparaison avec le nombre de leurs ennemis. Comment auraient-ils alors pu se défendre seuls, et durant un unique jour ?

Il ne fait donc aucun doute sur l'idée d'A'hachveroch : il espérait que les masses excitées écraseraient les juifs, bien que ces derniers essayassent de se défendre. Mais D.ieu accomplit un miracle : tous les peuples furent pris de peur devant les juifs, et les fonctionnaires de l'Etat perse pour leur part craignaient Mordekhaï : « Et beaucoup de gens d'entre les peuples du pays se firent juifs, car la crainte des juifs les avait saisis... Les juifs se rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes les provinces du roi A'hachveroch, pour mettre la main sur ceux qui cherchaient leur perte ; et personne ne put leur résister, car la frayeur qu'on avait d'eux s'était emparée de tous les peuples. Et tous les chefs des provinces, les satrapes, les gouverneurs, les fonctionnaires du roi, soutinrent les juifs, à cause de l'effroi que leur inspirait Mordekhaï. Car Mordekhaï était puissant dans la maison du roi, et sa renommée se répandit dans toutes les provinces, parce qu'il devenait de plus en plus puissant. » (Esther 9,2-4) L'attitude d'A'hachveroch rappelle celle des Anglais au 20^{ème} siècle en Palestine. Après avoir interdit aux juifs de posséder des armes, ils se retirèrent de la Palestine en 1947, laissant les juifs se débrouiller seuls contre le monde arabo-musulmans... Il n'est pas difficile de deviner qui, selon leurs calculs, seraient les vainqueurs et qui seraient les vaincus ! Mais comme à l'époque d'A'hachveroch, le D.ieu des juifs ne les abandonna pas.

Rav Yehiel Brand

De La Torah Aux Prophètes

Après une nouvelle semaine d'interruption, nous reprenons le cycle des 4 Parachiot d'Adar, avec la lecture de la Parachat Para. Cette coupure se justifie cette fois encore par un souci de proximité avec le dernier Chabbat avant Roch Hodech Nissan.

A l'époque où le Temple était encore en vigueur, nos ancêtres avaient l'obligation de se rendre au Beth Hamikdash et d'y offrir le sacrifice de Pessah. Or, pour accomplir cette Mitsva, il était impératif d'être exempt de toute impureté. La Torah fait encourir la peine de Karet (retranchement de l'âme) à tout contrevenant. Raison pour laquelle nos Sages jugèrent utile de nous rappeler un mois à l'avance la Paracha de la vache rousse, seul processus permettant de se débarrasser du plus haut degré d'impureté : la Touma contractée à cause du mort (voilà pourquoi il est strictement interdit de se rendre au mont du Temple de nos jours, n'existant plus de vache rousse).

Yehiel Allouche

La Question

Dans la paracha de la semaine, nous est renouvelé le commandement de garder le Chabbat : Ainsi, le verset nous dit : "...seulement Mes Chabbat vous garderez ..."

Le Zera chimchon demande : comment se fait-il que cela soit l'expression "Mes Chabbat" (au pluriel) qui soit employée et non pas comme c'est généralement le cas la forme au singulier "le Chabbat" ?

Et le **Rav Chimchon Haïm Na'hmani** de répondre : Il existe une différence majeure entre le commandement du Chabbat qui était gravé sur les premières Tables de la Loi et celui qui le fut sur les secondes. En effet, dans les premières qui ont été données avant la faute du veau d'or, il est écrit : Souviens-toi du Chabbat ... Car en 6 jours Hachem a fait le

ciel et la terre..., tandis que sur les secondes était gravé : Garde le Chabbat ... et tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte. Dès lors, nous constatons que le Chabbat a bien 2 dimensions parallèles : la première étant liée à un monde immaculé, avant que toute faute ne soit commise et renvoyant à la création du monde auquel y est associé une mitsva positive. Par ailleurs, la seconde dimension du Chabbat apparaît elle, post transgression. C'est ainsi qu'elle se retrouve accompagnée d'une mitsva négative et porte en elle un caractère libérateur de la servitude matérielle.

Pour cela, afin de faire référence à ces 2 dimensions totalement différentes du Chabbat bien que complémentaires (ayant été dites simultanément en une seule parole), Hachem emploie l'expression vous garderez Mes Chabbat, au pluriel.

G.N.

Pour aller plus loin...

1) La Sidra de Tétsavé se termine par le passouk (30-10) dont les premiers mots sont : Vékipère Aaron, et celle de Ki Tissa est introduite par les termes : « ki tissa ète roch Béné Israël ». Qu'apprenons-nous de cette juxtaposition ?

2) On constate que les deux premières montées de notre Sidra sont particulièrement longues (bien plus longues que toutes les autres montées de la Torah). Quelle en est la raison ?

3) Selon une opinion de nos Sages, à quel enseignement fait allusion le nom de la monnaie : « Chekel » que les Béné Israël donnèrent (1/2 chekel) pour racheter leurs âmes entachées par la faute du veau d'or (30-12) ?

4) Il est écrit à propos des Kétoret (30-23) : « Véata ka'h lékha bessamim roch mor déror 'hamech méote vékinamone bessème ». Quel enseignement se cache derrière la guématria des mots : vékinamone bessème, et qui est relié aux 2 taguim se trouvant sur la lettre "Beit" du mot bessème ?

5) Qu'exprime le terme « akh » du passouk (31-13) déclarant : « Akh ète chabétotai tichmorou » ?

6) Qu'advint-il du Eguel hazahav (veau d'or) au moment où Moché s'approcha du camp des Béné Israël et vit ce veau d'or (33-19) ?

Yaacov Guetta

**Pour soutenir Shalshelet
ou pour dédicacer
une parution,
contactez-nous :**

Shalshelet.news@gmail.com

Peut-on manger un aliment 'Harif avec un aliment lacté si ce dernier a été coupé avec un couteau Béssari ? (Et inversement)

Bien que de manière générale en coupant à froid, le goût absorbé dans le couteau ne peut pas ressortir, **en ce qui concerne les aliments 'Harif (un piment par exemple), il est rapporté dans la Guemara ('Houline 111b) que la loi diffère et que le goût absorbé peut se retransmettre.**

Il y a alors 2 explications à cela :

1) La plupart des Richonim expliquent qu'il s'agit ici d'un couteau qui n'a pas été nettoyé correctement, et qu'il y a donc éventuellement des résidus de viande ou lait sur le couteau. Et du fait que l'aliment soit 'Harif, cela peut provoquer une transmission du goût via le couteau dans l'ensemble de cet aliment (sans lien avec l'enfoncement du couteau). [1^{ère} explication de Rachi ; Rif/Rambam (Kesef Michné 9,24) ; Rachba/Ramban/Ran ; Raa (Bayit 4,1)/Ritba/ Meiri ('Houline 111,b) ; Peri 'Hadach 96,2]

2) L'enfoncement du couteau mêlé à la 'Harifoute de l'aliment a la capacité de faire extirper le goût absorbé dans le couteau [2^{ème} explication de Rachi]. Selon cela, il conviendra de se montrer rigoureux même si le couteau était propre. **Et ainsi est la Halakha à suivre à priori ainsi qu'il en ressort du Choukhan A.** (96,1) si ce n'est après avoir retiré 2cm de part et d'autre de l'aliment coupé, ou bien en goûtant l'aliment afin de s'assurer que le goût lacté/carné n'a pas été transmis [C.A 96,1/ Halakha Behira "Cheyitamenou". Toutefois la coutume Ashkénaze est de craindre que le goût se soit retransmis sur la totalité de l'aliment (Rama), et de s'abstenir aussi de goûter l'aliment (Torat 'Hatat 61/Chakh 5)].

Cette mesure de rigueur s'applique-t-elle même si le couteau n'est pas Ben Yomo ?

- Selon plusieurs Richonim cette 'Houmra ne s'applique que pour un couteau Ben Yomo (qui a été utilisé à chaud kéli richone dans les 24h), car après 24h, le goût retransmis est détérioré [Maharam/Roch/Rambam; Ramban...].
- Mais d'autres pensent que cela s'applique même dans le cas où les 24h se sont écoulées, car la 'Harifout de l'aliment pourrait améliorer le goût dénaturé [Voir Tossefot (112a "Agav...") qui reste Betsarikh Iyoun dessus, mais retenu la Houmra par le Sefer Haterouma/Mordekhai].

En pratique le Choulhan A. (96,1) **rapporte le 1^{er} avis en tant qu'avis principal et le second en tant que secondaire.** Et selon les principes connus, la Halakha à retenir selon Rav Yossef Karo est le 1^{er} avis [Rama Miapano 97 ; Birké Yossef 61,2]. **Et ainsi est la coutume d'enseigner pour les Séfaradim** [Berit Kehouna p.92 ; Chout Ich Matsliah 1,38 ; Alé Hadass 3,18].

Quant aux Ashkénazim, la coutume est de suivre le second avis, avis retenu par le Chakh (96,10)... Cependant, il ne sera pas nécessaire d'attendre un quelconque laps de temps entre la consommation de cet aliment 'Harif et la consommation d'un produit lacté/carné [Sefer Davar 'Harif 1,9 au nom de Rav Elaychiv; Mibeth Levy (bassar behlav 8)].

Enfin, il convient de noter que si le couteau a été lavé avec un produit détergent, on pourra l'utiliser pour couper (à froid) toute sorte d'aliment 'Harif, et en les consommant avec un produit carné/lacté [C.A 121,7].

En effet, le fait d'avoir lavé le couteau avec du savon permet d'extirper le goût absorbé qui aurait pu éventuellement ressortir en coupant l'aliment 'Harif à froid [Horaa Beroura 121,54. Aussi pour le Rama qui se montre plus rigoureux pour le couteau d'un non-juif (de crainte de l'utiliser à chaud et que l'aliment devienne Taref), le cas ici est différent, car même si on coupe l'aliment Harif à chaud, ce dernier reste autorisé si on le consomme sans l'accompagner d'un produit carné/lacté].

David Cohen

Jeu de mots

Aujourd'hui, on envisage plus facilement la chirurgie esthétique.

Devinettes

- 1) Sur quoi particulièrement le mauvais œil à une emprise ? (Rachi, 30-12)
- 2) Combien fait 1 chekel en zouz ? (Rachi, 30-13)
- 3) Quel ustensile se trouvait entre le Mizbéa'h

- et l'entrée du Michkan ? (Rachi, 30-18)
- 4) Combien fait 1 Hine en Log ? (Rachi, 30-24)
 - 5) Pourquoi le Tsiaporène qui composait les Kétoret était appelé ainsi ? (Rachi, 30-34)
 - 6) Qui était le grand-père de Betsalel ? (Rachi, 31-2)

Réponses aux questions

Léilouy Nichmat Sarah 'Haya bat Régine Malka

- 1) Cette juxtaposition nous apprend que lorsque Hachem rappelle à Lui l'âme d'un grand tsadik représentant l'une des têtes des Béné Israël ("ki tissa ète roch Béné Israël"), cette douloureuse perte qu'entraîne le décès de ce Gadol pour le peuple juif, procure la Kapara des fautes de toute sa génération ("vékipère Aaron"). ("Yoshiya Tsion" du Rav Tsion Abato Hachohen, Roch Collé de Sfax, décédé en 1943 à Sfax).
- 2) Le Din veut (voir Maguen Avraham, Ora'h 'Haim Siman 138, saïf katane 4) qu'on ne lise pas à un aveugle ou à un boiteux, la section concernant les animaux défectueux étant impropres au service des sacrifices pour Hachem (exemples : la bête aveugle (avérète), ou fracturée (chavour) voir la 3^{ème} montée de la Sidra de Émor: 22-17,33). En effet, tout sujet évoquant un défaut ou un handicap physique, risquerait de faire honte à la personne victime de ce défaut, si on la faisait monter à la Torah lors de la lecture de ces psoukim.
Ceci dit, voilà pourquoi seuls un Cohen ou un Lévy (dont aucun des membres de leur tribu n'a participé à la faute du veau d'or) seront susceptibles de monter à la Torah lors de la lecture relatant l'épisode du veau d'or, qui sera malgré tout faite à voix assez basse (Maguen Avraham, Ora'h 'Haim, Siman 478, saïf katane 8). (Sia'h Sarfé Kodech).
- 3) a. Le terme « chekel » correspond aux initiales en araméen de: « chikra la kaé ! » (le

mensonge ne tient pas !). Les gens pensent et affirment pourtant que le monde ne tient que sur l'argent (valeur qu'incarne ce chekel) ; or, ce n'est pas vrai ! (Cette idéologie est Chéker, mensonge). ("Min'hate Eleazar" du Rav 'Haïm Eleazar Chapira au nom de Rabbi Mena'hém Mendel de Riminov)
b. Néanmoins, la guématria du mot "chekel" (430) est la même que celle du terme : Néfech. Ceci pour nous enseigner que seules les valeurs spirituelles, renforçant notre néfech, maintiennent l'équilibre du monde et ont un vrai michkal (poids). (Kol Yaacov)
4) La guématria de ces 2 termes (598) est la même que celle de « birouchalaïm ». Ceci nous enseigne que cet encens : "Kinamone bessème" (le cinamome aromatique) devait obligatoirement provenir de Jérusalem (si ce n'était pas le cas, il serait alors "passoul" pour les "kétoret"). Les 2 Taguim (couronnes) placés sur la lettre Beit font allusion à la "Jérusalem terrestre" ainsi qu'à la "Jérusalem céleste". ("Panéa'h Raza", Rabbi Yits'hak Halévy).
5) « Akh » est un langage exprimant le tsaar, la ana'ha (peine, souffrance, long soupir douloureux). Ainsi, Hachem nous déclare : « Si vous saviez à quel point il est primordial pour vous de respecter Mes Chabatote (ête chabétotai tichmorou), "Akh"... (terme traduisant le long et douloureux soupir de Dieu), combien vous seriez gagnants » ! (Sifté Cohen)
6) Son impureté partit et il perdit la faculté de parler ! (Or Ha'haïm Hakadoch).

Or Létsion

Réfoua Chéléma pour Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Prendre conseil (2)

Le conseil du Sage dépasse véritablement celui des autres hommes pour deux raisons. Premièrement, son appréhension de la problématique est juste en raison de son étude assidue de la Torah, lui conférant ainsi une sagesse basée sur celle-ci. Deuxièmement, grâce à la Torah qu'il a assimilée et à la confiance que l'on a en lui, il bénéficie de l'aide divine, étant donné que le Saint Béni soit-Il le guide sur le chemin à emprunter afin de fournir un conseil avisé au demandeur. Il est donc primordial de s'adresser à un Talmid Hakham digne de confiance.

Le conseil prodigué par un jeune n'est pas comparable à celui de la personne âgée, ainsi que l'exprime Rabbi Shimon ben Elazar (Nédarim 40a): « Si les jeunes vous disaient : Construisez, et les Anciens vous disaient : Démolissez, écoutez les Anciens et n'écoutez pas les jeunes, car la construction des jeunes est une démolition, et la démolition des Anciens est une construction. ». Cela ne signifie pas que la

jeunesse ne possède pas d'intelligence comparable à celle des personnes plus âgées, mais plutôt que l'expérience de l'âge a permis aux anciens d'échouer à maintes reprises, leur offrant ainsi la possibilité de savoir sur quoi porter attention. De plus, le désir des vieillards étant moins intense, ils sont davantage aptes à prendre des décisions judicieuses sans poursuivre leurs intérêts personnels, alors que les jeunes sont davantage sous l'emprise de leurs désirs, ce qui les rend plus vulnérables à la corruption et les amène à confondre le bien et le mal. C'est la raison pour laquelle les Sages ont affirmé (Houlin 44b) : « Qui est un Talmid Hakham ? C'est celui qui voit sa propre Teréfa. Autrement dit, lorsqu'un doute subsiste quant à l'état de son propre animal, il le considère comme interdit, sans se soucier de sa propre perte pécuniaire. » En d'autres termes, il sait évaluer les choses pour leur véritable valeur, en visant un bénéfice réel et non égoïste. (Or letsion p. 180)

Yonathane Haïk

Enigme 1: Yom Kippour on mange la veille et on jeûne le jour même. Pour Pourim, on jeûne la veille, et on mange le jour même.

Réponses N°329
Tetsavé

Enigme 2: Car ils sont morts en même temps.

Enigme 3: Au sujet de la mort des 10 fils d'Haman : וְאֵת

Enigme 4: Divrei Hayamim

Rébus: Lait / n'a / Veau / d' / Houle / Tifs / Arêtes

Rabbi Pessa'h Prouskin le Rav De Kobrin

Rabbi Pessa'h Prouskin est né en 1879 dans la petite ville de Kochkhin, en Lituanie.

Il perdit son père avant sa naissance, et on lui donna son nom. Il grandit chez son arrière-grand-père, Rabbi Pin'has Mikhaël d'Antopolia. Sa mère veuve, qui ne voulait pas devoir sa subsistance à qui que ce soit, ne donnait à ses enfants que ce qui était strictement indispensable. Depuis sa plus tendre enfance, le jeune garçon se fit remarquer par sa grande assiduité. Une fois, alors qu'il étudiait à Radin, dans la yéchiva du 'Hafets 'Haïm, et qu'il souffrait beaucoup, n'ayant ni pain à manger ni de quoi se vêtir, ses amis lui conseillèrent d'aller chez sa sœur qui habitait Vilna et de lui demander son aide. Elle était prête à l'aider, mais à la condition qu'il quitte la yéchiva et rentre étudier au lycée. Rabbi Pessa'h sortit immédiatement et ne la revit plus jamais de sa vie.

De Radin, il alla étudier à la yéchiva de Slobodka, où il attira l'attention du « Saba » Rabbi Nathan Tsvi Finkel, qui vit en lui une étoile montante dans le ciel du judaïsme. Le « Saba » lui montra de l'attachement et le fit entrer dans le cercle de ses proches. Il se consacra également à étudier le moussar et aspirait à s'y perfectionner. Pour cela, il

resta quelque temps à Kelem, le centre du moussar à l'époque, où il se fit remarquer par sa crainte du Ciel. Un jour, on lui donna un livre profane à lire. Il lut quelques pages et s'arrêta immédiatement, parce qu'il y avait trouvé des propos douteux. Toute sa vie il regretta ce tout petit peu qu'il avait lu : « S'il y a en moi quelque chose de malséant, c'est uniquement à cause de l'influence de ces premières pages de tel livre que j'ai eu la faiblesse de lire » (Tiré de Marbitsei Torah OuMoussar).

Après son mariage, il fut nommé Machguia'h de la yéchiva de Slotsk, qui était dirigée par le gaon Rabbi Isser Zalman Meltzer, Rav de la ville de Slotsk. Bien que l'essentiel de sa tâche ait été de surveiller les élèves de la yéchiva et de leur donner des cours de moussar, il ne négligeait pas l'étude de la Torah et donnait des commentaires sur le Talmud. Il fut influencé par la façon d'étudier du Roch yéchiva, et lui aussi se mit à donner des cours sur la Torah devant des élèves attentifs. Au fil du temps, il se révéla un Roch yéchiva merveilleux et un éducateur qui avait la grâce de Dieu.

Pour diverses raisons, il fut obligé de quitter la yéchiva de Slotsk, et passa à Chklov où il fonda une yéchiva qu'il dirigeait. Beaucoup d'élèves très doués de la yéchiva de Slotsk le suivirent à Chklov.

En 1923, il devint Rav de la grande ville de Kobrin. Il y fonda sa yéchiva « Beth Oulpana Rabta DeKobrin ». En peu de temps, elle se fit connaître, et les élèves commencèrent à affluer de tous les coins de

Pologne, de Russie, de Lituanie, et même de la lointaine Galicie pour se chauffer à la lumière de sa Torah et de sa crainte du Ciel.

Il ne s'enfermait pas dans la tente de la Torah, mais prenait une part active aux soucis de la communauté de la ville, dirigeant les affaires de la ville avec autorité. En particulier, Rabbi Pessa'h consacra ses forces à fonder des écoles pour garçons et pour filles. Quand fut fondée à Kobrin une école laïque du nom de Tarbout, Rabbi Pessa'h lutta contre elle. Les habitants de la ville lui rendirent cet amour. Quand il fallut construire la « maison du Rav », les artisans de la ville se portèrent volontaires et construisirent sa maison sans prendre de salaire.

Quand éclata la Deuxième guerre mondiale, Rabbi Pessa'h se trouvait dans une station estivale loin de la ville. Il y avait avec lui de nombreux rabbanim. Un matin, il ramassa ses affaires et se prépara à rentrer dans sa yéchiva et sa communauté. Tout le monde s'étonnait et lui demanda où il partait. Rabbi Pessa'h leur répondit : Ma place est en ce moment avec les Juifs de ma ville. Il rentra dans sa ville et souffrit avec eux les tribulations de l'époque. Rabbi Pessa'h Prouskin quitta ce monde en 1939. Une partie de ses commentaires de Torah furent sauvés par son fils, le Rav Avraham, qui se réfugia aux États-Unis, et ils furent publiés sous le nom de 'Hidouchei Maran Rabbi Pessa'h MiKobrin.

David Lasry

La Paracha en Résumé

Montée 1 : La Paracha démarre avec la mitsva de ma'hatsit hachékel, son don fait office de 'kapara'. Hachem ordonne ensuite à Moché de confectionner le kiyor, duquel les Cohanim se laveront les mains et les pieds. Puis, Il annonce à Moché les ingrédients qui permettront la confection de l'huile d'onction. Elle servira à enduire les ustensiles du Michkan et ainsi ils seront sanctifiés. Deux interdits extrêmement graves, passibles de karet (retranchement) découlent de cette Mitsva. Si un homme s'enduit de l'huile d'onction confectionnée par Moché ou si un homme la reproduit. La Torah nous enseigne ensuite la confection de la kétoret et l'interdiction de karet pour celui qui la confectionnerait à des fins personnelles.

Hachem ordonna à Moché de nommer Betsalel et Aholiav, dotés d'une intelligence supérieure, pour qu'ils construisent le Michkan. Hachem rappelle toutefois, que les béné Israël s'arrêteront de construire le Michkan, le jour de Chabat, car c'est une alliance éternelle entre Hachem et les béné Israël.

Montée 2 : Nous revenons historiquement au 16 Tamouz (3 mois après la sortie d'Égypte). Moché annonça revenir au bout de 40 jours et les béné Israël s'embrouillèrent dans le calcul, bien aidés par le Satane. Il leur fit même croire qu'il était mort. Impatient, le 'erev rav' mit la pression pour qu'un nouveau guide prenne rapidement la place de Moché. 'Hour, le neveu de Moché fut tué, Aharon sentant la dégénération, demanda à gagner du temps en demandant de récupérer des bijoux de leur femme et de leurs enfants, pensant que ceux-ci refuseront. Les hommes offrirent leurs propres bijoux et rapidement un veau d'or sortit du feu. Hachem reproche à Moché l'erreur de son peuple (celui que Moché a accepté de faire sortir sans l'accord de Hachem) et annonce leur extermination. Moché prie immédiatement pour leur sauvetage en rappelant le mérite des avot. Hachem 'regretta' alors Son projet. Moché descendit de la montagne avec les

lou'hot, il arriva devant le camp, il brisa les lou'hot. Aharon raconte ce qui s'est passé. Moché et les léviim tuèrent 3000 hommes. Hachem dit à Moché qu'il ne marchera plus devant eux, à cause de leurs fautes et qu'un ange les accompagnera sur la route vers Israël. Moché prit la tente et la planta à 1km du camp, Hachem parlera à Moché depuis cette tente, appelée 'Ohel moed'.

Montée 3 : Moché demande à Hachem de lui faire connaître Ses chemins et la récompense pour ceux qui trouvent grâce à Tes yeux. Hachem lui annonce alors qu'il marchera Lui-même avec les béné Israël et qu'il n'enverra plus l'ange. Moché demande à Hachem de ne plus résider parmi les autres peuples, car c'est ainsi que les béné Israël seront distingués des autres.

Montée 4 : Hachem accepte. Moché profite de ce moment pour demander à Hachem de se montrer à lui. Hachem répond qu'il lui permettra de voir une partie, mais pas 'Sa face', car aucun vivant ne peut la voir. Moché verra cependant « l'arrière de Hachem » et lui montrera le nom des téfilin.

Montée 5 : Hachem annonça à Moché de préparer deux lou'hot et Hachem écrira dessus ce qui se trouvait sur les 1ères lou'hot. Moché devra monter seul sur la montagne. Moché monta sur le Har Sinaï avec les lou'hot, Hachem descendit sur la nuée et apprit à Moché les 13 attributs de miséricorde, que les béné Israël utiliseront pour se faire pardonner.

Montée 6 : Hachem donne des instructions aux béné Israël pour leur arrivée en Israël, de ne pas s'accoutumer aux habitudes des peuples. Il sera interdit de faire une alliance avec ces peuples, ni se marier avec eux. Il faudra détruire leurs idoles et leurs stèles. Puis, la Torah donne plusieurs mitsvot (les fêtes, Chabat, pidyon haben, bikourim, bassar bé'halav...)

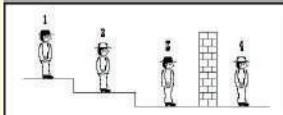
Montée 7 : Moché est remonté 40 jours et 40 nuits pour écrire les 10 commandements sur les deuxièmes lou'hot. Moché redescendit de la montagne avec un visage rayonnant au point où le peuple craignait de s'approcher de lui.

Enigmes

Enigme 1 : Dans quel Perek dans le Tanakh est rapporté le nom de D. 18 fois ?



Enigme 2 :



Quatre prisonniers ont été condamnés à mort.

Deux prisonniers ont reçu un chapeau blanc et les deux autres un chapeau noir. (Les prisonniers le savent).

Les hommes ne savent pas de quelle couleur est le chapeau qu'ils portent.

Les quatre prisonniers étaient alignés les uns derrière les autres de manière à ce que : Le prisonnier n°1 peut voir les prisonniers n°2 et n°3. Le prisonnier n°2 peut voir le prisonnier n°3.

Les prisonniers n°3 et n°4 ne peuvent voir aucun autre prisonnier. Le juge a décidé de gracier le prisonnier qui devinera la couleur du chapeau qu'il porte sur sa propre tête.

A vous de jouer : quel est le seul prisonnier à pouvoir être gracié ?

Rébus



La Force d'une parabole

Le Midrach nous raconte que lorsque Moché monta au ciel pour recevoir la Torah, les anges voulurent s'en prendre à lui.

Hachem transforma alors les traits de son visage en ceux d'Avraham Avinou et leur dit : "N'avez-vous pas honte ? N'est-ce pas chez lui que vous avez été invités à manger ? (Chémot raba 28,1)

Les anges étaient radicalement opposés au fait de donner la Torah aux hommes si faibles, en quoi le rappel du repas pris chez Avraham les a-t-il fait changer d'avis ?

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole.

Un roi gouvernait son pays assisté d'un vice-roi qui

était son plus proche collaborateur. Chaque jour, lorsqu'il devait s'entretenir avec le vice-roi, le roi faisait sortir son fils du bureau pour garder secret le contenu de leurs discussions.

Un jour, lors d'un banquet, après avoir bu, le vice-roi se vanta de sa position devant tous les ministres en disant : "Quand j'arrive pour parler au roi, il fait sortir son propre fils. Je suis donc plus important pour le roi que le prince... !"

En entendant cela, le prince en fut très affecté car effectivement il réalisait qu'il passait à chaque fois au second plan. Il tomba dans une dépression que les médecins n'arrivaient pas à traiter.

L'un d'entre eux affirma que seul le rire pouvait le faire sortir de sa mélancolie. Le roi amena alors les meilleurs clowns du royaume mais aucun ne parvint à accrocher un sourire à sa face. Le roi demanda

alors aux ministres eux-mêmes de se déguiser et de tenter leur chance. Mais le prince ne retrouvait pas de joie véritable.

Puis ce fut au tour du vice-roi de faire le guignol. Et là, contre toute attente, le prince se mit à rire à gorge déployée. En voyant que son père était prêt à humilier le vice-roi pour le guérir, le prince comprit qu'il le considérait toujours plus que quiconque.

Ainsi, les anges se considéraient bien plus importants que les hommes.

Que fit Hachem ? Il leur rappela que lorsqu'Avraham était triste de ne pas recevoir d'invités, Il avait déguisé 3 anges pour réjouir Avraham. Ils furent donc contraints de reconnaître que malgré leur importance, l'homme était au final au-dessus.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Nahman est un jeune homme plein de vie qui s'occupe de rapprocher ses frères juifs de la Torah. Non seulement il les aide à découvrir notre magnifique religion mais il les aide aussi dans leurs premiers pas. C'est pour cela que lorsqu'il fait la connaissance de Rony qui veut en apprendre un peu plus sur son judaïsme, Nahman ne l'abandonne pas et le guide pas à pas dans les lois de la Torah. En discutant avec lui, il découvre qu'il provient d'une famille qui est très loin de la religion. Mais Rony est doté d'une grande intelligence et surtout d'une volonté à toute épreuve et c'est pourquoi il fait des progrès très rapidement et cela malgré le mécontentement de ses parents qui s'attristent de voir leur fils « dériver » dans une voie qui n'est pas la leur. Un vendredi, Rony propose à son père de l'accompagner pour la prière d'entrée de Chabat qui est chantée chaque semaine dans la synagogue que dirige Nahman. Son père qui aime beaucoup son seul fils accepte et se retrouve bon gré mal gré dans une synagogue. Nahman le remarque immédiatement et se dit qu'il a une chance ici à ne pas louer. Il sait très bien qu'un père ne reste jamais insensible en entendant des compliments sur son enfant, ainsi il pourra peut-être comprendre les géants progrès que Rony a faits et arrêter de lui mettre des bâtons dans les roues. Mais d'un autre côté, Nahman, qui s'est renseigné sur la vie de Rony, a appris que ce dernier provient d'une union entre son père qui est Cohen et sa mère qui était divorcée. Rony provient donc d'un mariage interdit. Nahman se demande donc s'il a le droit de louer les qualités de Rony car il fait un compliment en quelque sorte sur une Avéra et cela pourrait être aussi considéré comme une Hanoufa (flatterie) sur un acte interdit et les réconforter dans le fait que ce qu'ils ont fait n'est pas tellement grave. Quel est le Din ?

Le Rabénou Yona écrit que lorsqu'on flatte un Racha sur n'importe quelle qualité qu'il aurait, ceci s'appelle de la Hanifout (flatterie interdite). Et cela même si on ne légitime en rien ses actes mais simplement en louant une de ses qualités, d'autant plus qu'on l'empêche en cela de faire Techouva puisque celui-ci croit qu'il est digne de louanges. Il semblerait donc d'après cela qu'il est interdit à Nahman de louer les qualités de Rony devant son père. Mais là encore le Rav Zilberstein nous explique que cela n'est dit que lorsqu'il n'y a aucun intérêt en cela mais juste un compliment sur sa conduite. Or, dans notre cas, le but est tout autre, il est juste d'aider son cher élève à se rapprocher de Hachem sans qu'on ne lui mette des bâtons dans les roues. Le Rav explique que la meilleure formule serait de lui dire quel cadeau extraordinaire Hachem leur a donné et que la meilleure manière de Le remercier serait de respecter Ses commandements. Cependant, si Nahman ressent qu'en disant cela, il risque de froisser le papa et qu'à cause de cela lui et son fils ne mettent plus les pieds à la synagogue, Nahman ne devra alors rien dire, ni remarques, ni compliments.

En conclusion, Nahman pourra complimenter Rony auprès de son père si cela est pour l'aider mais ceci à condition qu'il lui fasse aussi la remarque sur le fait qu'il s'agit là d'un mariage interdit et que ce n'est pas ainsi qu'on se doit de remercier Hachem pour ce si beau cadeau.

(Tiré du livre Véaarev Na tome 4, page 55)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ... aucun homme ne doit paraître sur toute la montagne... » (34/3)

Rachi : « Les premières lou'hot ont été données dans le tumulte, le bruit et la foule, ce qui a provoqué le Ayin Ara, il n'y a rien de plus beau que la Tsiniout (discrétion). »

Le Ramban explique : "Aucun homme ne montera avec toi", les Anciens ne devront pas t'accompagner comme ils l'ont fait pour les premières lou'hot. "et aucun homme ne doit paraître sur toute la montagne" même au pied de la montagne et donc pas comme les premières lou'hot où les Bnei Israël se tenaient au pied de la montagne. "ni le menu et ni le gros bétail ne devront paître en face de la montagne" et donc pas seulement de toucher la montagne comme pour les premières lou'hot.

La raison pour laquelle Hachem a été plus exigeant sur la discrétion pour les deuxièmes lou'hot est :

Rachi : Les premières lou'hot étant brisées à cause du Ayin hara, les deuxièmes lou'hot seront données dans la discrétion la plus totale.

Ramban : Le don des deuxièmes lou'hot est grâce au mérite et la téfila de Moché. Ainsi, c'est uniquement Moché qui mérite d'y assister et le Ramban de conclure que le dévoilement de l'honneur de Hachem sur la montagne était plus grand lors du don des deuxièmes lou'hot.

On pourrait se demander sur la conclusion du Ramban : Quel est le rapport entre cette phrase de conclusion et son raisonnement ? Le but du Ramban étant d'expliquer la raison pour laquelle Hachem a voulu écarter toute présence et réserver ce maamad à Moché, on ne voit pas comment cette phrase de conclusion expliquerait cela !?

On pourrait proposer d'expliquer le Ramban ainsi :

En Torah, en spiritualité, en dévoilement et attachement à Hachem, tout dépend de la messirout nefesh, les résultats dans ces domaines seront proportionnels à la messirout nefesh. Plus on s'investit, plus on fournit des efforts, plus on fait messirout nefesh et plus le dévoilement de Hachem envers nous sera grand. Ainsi, par cette phrase de conclusion, le Ramban amène une preuve à ce qu'il vient de dire, c'est-à-dire, de la même manière qu'on comprend que le dévoilement de Hachem était plus grand lors des deuxièmes lou'hot car la messirout nefesh de Moché était plus grande, on comprend ainsi pour cette même raison que c'est seulement Moché qui y a accès car c'est lui, de par ses téfilot, qui a fait messirout nefesh. Par conséquent, ce maamad lui est réservé et rendu inaccessible aux autres car tel est le principe, on ne peut pas mériter le dévoilement de Hachem sans messirout nefesh. L'accès à la spiritualité et au dévoilement d'Hachem est conditionné par les efforts et la messirout nefesh.

On pourrait se demander sur la conclusion de Rachi :

1. Quel est le lien entre "Rien n'est plus beau que la Tsniout" et le fait que les premières lou'hot ont été brisées à cause du Ayin hara ?

2. Si la Tsniout est tellement jolie alors elle devrait justement attirer le Ayin hara !? Si la discrétion des

deuxièmes lou'hot leur a conféré une beauté extraordinaire alors comment ces lou'hot ont-elles été protégées du Ayin hara ?

3. "Rien n'est plus beau que la Tsiniout" est apparemment contradictoire en soi : "Rien n'est plus beau" : c'est donc qu'il s'agit d'une beauté extraordinaire qui est donc remarquable, "que la Tsniout" : qui par définition ne se remarque pas !?

4. Comment une chose peut-elle être très belle sans être remarquée ?

5. Comment nos 'Hakhamim ont-ils su sans le moindre doute que "Rien n'est plus beau que la Tsiniout" ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Selon Rachi, la Torah vient nous apprendre que le Ayin hara n'a une emprise sur la beauté que si elle cherche à être montrée et remarquée comme les premières lou'hot, mais ce qui est beau sans chercher à le montrer sera protégé du Ayin hara comme les deuxièmes lou'hot. Ainsi, il est très important de ne pas chercher à montrer, partager, diffuser sa vie de famille, ses actions... car cela pourrait entraîner une brisure, à l'image des premières lou'hot. En revanche, le fait de vivre et d'agir en discrétion est une protection ultime et une source de brakha, à l'image des deuxièmes lou'hot.

Par conséquent, la non-Tsniout qui consiste à se faire remarquer et attirer l'œil sera sous l'emprise du Ayin Hara et sera donc dégradée et perdra donc de sa beauté alors que la Tsniout qui par définition ne cherche pas être remarquée, étant protégée du Ayin hara, conservera sa beauté. Ainsi, même si une chose belle est remarquée, par le fait qu'elle n'a pas cherché à l'être et au contraire, toutes les précautions ont été prises pour ne pas être remarquée comme les deuxièmes lou'hot, alors elle ne sera pas remarquée par le Ayin hara et ne tombera pas sous son emprise.

À présent, ajoutons que nos 'Hakhamim disent que la brakha réside dans ce qui est caché de l'œil (Ta'anit 8), les bonnes actions ont une valeur inestimable lorsqu'elles sont faites dans la discrétion la plus totale (Avoda Zara 18), ce qui est caché brille (Brakhot 5). Ainsi, la Tsniout non seulement protège et conserve la beauté mais surtout ajoute de la beauté, la Tsniout est une source de beauté. C'est un principe que Hachem a mis en place : toute personne qui ne cherche pas les honneurs aura justement les honneurs. Ainsi, toute personne qui ne cherche pas la beauté aura justement la beauté.

Par conséquent, puisque tout ce qui n'est pas Tsniout sera attaqué par le Ayin Hara et dégradé et que tout ce qui est Tsniout est protégé du Ayin hara, la beauté est donc conservée et en plus, cette Tsniout est source de beauté, on comprend que rien ne peut être plus beau que la Tsniout.

Ainsi, Esther a été la plus belle justement parce qu'elle n'a pas cherché à être belle : « Elle n'a rien demandé (pour chercher à s'embellir)... et Esther trouvait grâce aux yeux de tous ceux qui la voyaient. » (Mégoulat Esther 2/15). Moché Rabbénou rayonnait justement parce qu'il ne savait pas qu'il rayonnait (34/29). Ainsi, pour toute personne qui pourrait penser que la Tsniout serait une concession sur la beauté, Rachi dit : "Rien n'est plus beau que la Tsniout" (Midrach Tanhouma 31)

Mordekhai Zerbib



Ki Tissa (257)

בבאם אל אהל מועד יקחצו מים... להקטיר אשה לה' (ל.כ.)
 « En venant dans la tente d'assignation, ils se laveront avec de l'eau...pour faire brûler l'encens »

(30,20)

On peut s'interroger : Pour servir dans la cour du *Michkan* et offrir des sacrifices sur l'autel extérieur, il faut déjà se laver les mains et les pieds avec l'eau du *Kior*. Ainsi, il semble encore plus évident que pour offrir l'encens à l'intérieur du *Michkan*, où la sainteté est plus grande, qu'il faille encore plus se laver. Pourquoi le verset a-t-il donc besoin de le préciser clairement, alors que c'est évident! En fait c'est justement parce que l'endroit où l'encens est offert est bien plus saint, celui qui va y entrer sera plus sensibilisé et se préparera davantage en sanctifiant ses pensées. De ce fait, il risquerait de croire qu'il n'a pas besoin de se laver avec l'eau du *Kior*, car il se sentira déjà pur intérieurement du fait de sa préparation pour pénétrer ce lieu si sacré. La Torah vient ici nous apprendre que les pensées et les bonnes intentions, si elles sont nécessaires, elles ne suffisent pas. Il faut aussi y joindre la pureté de l'action. Le Cohen doit aussi se laver physiquement. La Torah exige que les bonnes intentions se concrétisent par des actes conformes.

Rabbi Moché Feinstein « Darach Moché »

וישב משה אל ה' ויאמר אנא חטא העם הזה חטאה גדולה ויעשו להם אלהי זקב (לב. לא)

« Moché retourna vers Hachem et dit : De grâce! Le peuple a commis un grand péché et s'est fait un dieu d'or » (32,31)

Pour défendre le peuple, Moché aurait dû plutôt minimiser la faute. Comment comprendre le fait qu'il aggrave le péché en déclarant : « Le peuple a commis une grande faute » ? Le Rav de Kozmir explique que l'une des conditions essentielles du repentir est la reconnaissance de la faute. Quand quelqu'un a commis une faute, l'un des principes du repentir est d'accepter son péché, le reconnaître, et ne pas rechercher des excuses et des circonstances atténuantes. L'homme doit accepter avoir commis la faute et la regretter sincèrement. Ainsi, quand Moché voulait défendre le peuple par rapport à la faute du veau d'or, il dit à Hachem qu'Israël a commis « Une grande faute ». A comprendre dans le sens qu'Israël reconnaît avoir commis une grande faute. Ils avouent et reconnaissent que leur péché est grand et ne cherchent aucune excuse pour le diminuer. Dès

lors, leur repentir est complet et ils méritent donc bien d'être pardonnés.

ועתה אם תשא חטאתם ואם אין מחני נא מספרך אשר כתבת (לב. לב.)
 « Et maintenant, si Tu pardonnais leur faute ! sinon, efface moi donc de Ton livre que Tu as écrit ! » (32. 32)

Le Maguid de Douvna explique cet argument au moyen d'une parabole : Un ministre avait un ami qui avait l'habitude de voler dans les trésors du Roi. Chaque fois qu'on appréhendait le malhonnête, le ministre suppliait le souverain de lui pardonner, et celui-ci, par respect pour son Ministre, se laissait fléchir. Un jour, cependant, le malfaiteur fut pris en flagrant délit de vol des bijoux de la couronne! Sire, fit observer le ministre au Roi, vous supposez sans doute que mon ami est incorrigible pour avoir commis un crime aussi grave après tant de marque d'indulgence. Mais ce n'est pas le cas ! C'est parce qu'il sait qu'il peut toujours compter sur moi pour prendre sa défense. Je vous fait donc la suggestion suivante: Démettez moi de mes fonctions afin qu'il cesse de penser qu'il peut voler impunément. Tel a été l'argument de Moché Rabeinou : Efface moi de Ton livre ! Ainsi les Béné Israël cesseront-ils de compter sur mes prières pour les sauver, et se garderons-ils de pécher.

Rav Rubin zatsal « Talelei Oroth »

הודיעני נא את דרכך (לג. יג.)

« Fais-moi connaître Tes voies » (33,13)

D'après la guémara Bérahot (7a), Moché demanda à D. : Maître du monde, pourquoi tel juste est-il comblé de bonheur et tel autre frappé par le malheur, tel méchant comblé de bonheur et tel autre frappé par le malheur ? Le Hafets Haïm commente: Beaucoup s'interrogent : Pourquoi un tel est-il pauvre et tel autre est-il riche ? Souvent, le premier se conduit exactement comme le second et parfois, il est encore plus méritant que lui. Venu au monde pour un temps limité, l'homme veut avoir une réponse à toutes ses questions et notamment: Pourquoi un tel est pauvre alors que tel autre est riche. S'il avait vécu avec le pauvre et le riche pendant plusieurs centaines d'années, il aurait vu qu'au siècle précédent, la situation était inversée. Après les avoir soumis à l'épreuve de la richesse ou à celle de la pauvreté, le Ciel a interverti les rôles. L'homme qui ne peut avoir une vue d'ensemble du monde durant sa brève existence est comme un hôte de passage. Au lieu

de nous interroger sur la conduite de D. dans le monde, nous devons être convaincus, que tout ce qu'Il fait est pour le bien. Le Hafets 'Haïm comparait l'homme à un bébé qui gesticule et crie dans son berceau, avec une moue de colère, comme s'il était tout puissant, alors qu'il est aussi faible qu'un prisonnier pieds et mains liés.

כִּי לֹא יִרְאֵי הָאָדָם וְחַי (לג. כ)

« Car l'homme ne peut me voir et vivre » (33,20)

Pourquoi le fait de voir Hachem entraînerait-il la mort? Le Rav Eliyahou Dessler (Mikhtav méEliyahou) propose une explication basée sur la morale: Hachem a créé l'homme pour lui donner le libre arbitre. Placé devant le choix de faire le bien ou le mal, quand il se renforce et fait le bien, cela lui accorde un vrai mérite. C'est pour cela que l'homme a été créé. Mais celui qui verrait Hachem, serait alors confronté à la Vérité et, devant une telle révélation, en perdrait le libre arbitre. Sa vie n'aurait alors plus de raison d'être. L'homme qui voit Hachem ne peut donc plus vivre. En ce sens tant que nous sommes vivants dans ce monde nous avons un espace pour le « doute », on ne peut pas totalement voir clairement Hachem, libre arbitre oblige. Et notre yétser ara va user de cette corde pour faire que nous n'utilisions pas pleinement nos potentialités, pour que nous fautions.

וַיֹּאמֶר ה' אֶל מֹשֶׁה פָּסֵל לְךָ שְׁנֵי לְחֹת אֲבָנִים כְּרָאשֵׁינִי וְכַתְּבָתִּי עַל הַלְּחֹת אֶת הַדְּבָרִים אֲשֶׁר הָיוּ עַל הַלְּחֹת הָרָאשֵׁינִי אֲשֶׁר שָׁבַרְתָּ (לד. א.)
« Hachem dit à Moché: Taille toi-même deux Table de pierre semblables aux précédentes, et je graverai sur ces Tables les paroles qui étaient sur les premières Tables que tu as brisées. » (34. 1)

Rav Chemouel Rozovsky explique que les Tables de la Loi font référence aux « Tables » du cœur de l'homme. Ainsi, lorsque les Béné Israël reçurent les premières Tables, ils se trouvaient à un niveau élevé sur le plan spirituel, et la Tora devait être gravée dans leur cœur. Cependant, ces Tables n'étaient qu'un cadeau de Hachem: Elles n'avaient bénéficié d'aucune participation ni d'efforts émanant de l'homme. Elles furent alors brisées à la suite du Veau d'or. En revanche, les secondes Tables, taillées par Moché Rabbeinou, symbolisent le travail et l'effort personnels de l'homme, grâce auxquels il parviendra à graver la Tora dans son cœur et à l'acquérir en propriété éternelle, tout comme ces Tables qui sont éternelles et ne peuvent être brisées. Ainsi si l'homme remplit son rôle et s'efforce de comprendre la Tora et de l'appliquer, Hachem l'aidera. C'est d'ailleurs ce que nous laisse entendre le fait que c'est Hachem qui écrivit les commandements sur les pierres taillées par Moché. Il y là l'union personnel de l'homme et de l'aide de Hachem.

Les Trésors du Chabbat

וְרָאוּ בְנֵי יִשְׂרָאֵל אֶת פְּנֵי מֹשֶׁה כִּי קָרַן עוֹר פְּנֵי מֹשֶׁה וְהָשִׁיב מֹשֶׁה אֶת הַמָּסָקָה עַל פְּנָיו עַד בָּאוּ לְדָבָר אֹתוֹ (לה. לד.)
« Les Bné Israël voyaient le visage de Moché, et [constataient] que la peau du visage de Moché resplendissait. Moché remettait le voile sur son visage jusqu'à ce qu'il parle [à nouveau] avec Hachem. » (34,35)

Rabbénou Béhayé enseigne que Moché gravit à trois reprises le mont Sinaï, et à chaque fois, l'éclat de son visage s'intensifiait. C'est pour cette raison que le nom de Moché est mentionné trois fois dans ce verset. Moché garda cette lumière sur son visage jusqu'à sa mort, comme il est écrit : « Son éclat n'avait pas faibli et sa vigueur ne l'avait pas quitté » (Dévarim 34,7). Même à l'approche de la mort, l'éclat que son visage portait de son vivant n'avait pas faibli. Selon certains, Moché couvrit son visage par humilité, pour ne pas que l'on constate la grandeur qui lui fit mériter cette luminosité. Certes, lorsqu'il enseignait la Torah au peuple, il ôtait son voile, mais il espérait que l'on attribuerait son éclat à la Torah. Après avoir terminé d'enseigner, il remettait son voile.

Halakha : La toilette du corps

L'usage admis selon certains décisionnaires, est de ne pas adopter d'ordre précis lorsque l'on se douche. Cependant, la majorité d'entre eux recommandent d'adopter un certain ordre dans le lavage des membres du corps: Ils préconisent de commencer par la tête (roi des membres), de continuer avec la poitrine ou se trouve le cœur (deuxième organe important), et de terminer en lavant le bras droit puis le gauche, le pied droit puis le pied gauche.

Rav Azriel Cohen Arazi

Dicton: On ne peut pas avoir confiance à sa richesse, car elle peut s'envoler en un instant, en revanche celui qui se fit à Hachem, ne craindra rien

Tseda La Darekh

Chabat Chalom

יוצא לאור לרפואה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן חמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'ודת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליהה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ולציפורה לידיה בת רבקה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זורה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מוחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מול פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צירלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עוז עזיזה, לינה רחל בת מיה, ראובן בן חנינה.





Sortie de Chabbat Térouma, 5 Adar
5783



בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets de Cours :

1. « Lorsque le mois d'Adar entre, on multiplie la joie » et durant toute l'année
2. « Dix mille kikkars d'argent » en rapport avec le demi Shekel de ceux qui sont sortis d'Égypte
3. En souvenir du demi Shekel
4. Se comprendre l'un et l'autre
5. Bien prononcer les lettres
6. Le chant « 7 »
7. « מי כמוך »
8. Le jeûne d'Esther
8. « Prenez donc bien garde à vous-mêmes ! » s'applique aussi à Pourim
8. Les horaires de lecture de la Méguila selon les endroits
9. Celui qui voyage
10. Le don aux pauvres et le Michloah Manot

« Grâce aux danses et aux claquages des mains, les jugements s'adoucissent »

La Guémara (Ta'anit 29a) dit : « Lorsque le mois d'Adar entre, on multiplie la joie ». Les Hassidim disent qu'il faut tout le temps être joyeux. Rabbi Nahman de Breslev dit : « « מצוה גדולה להיות בשמחה תמיד » - « c'est une grande Misva d'être toujours dans la joie ». (Ils en ont fait une chanson). Si c'est ainsi, quel est le sens de la phrase énoncé par la Guémara : « Lorsque le mois d'Adar entre, on multiplie la joie » ? On répond que cette question aurait pu être posée, s'il était écrit : « Lorsque le mois d'Adar entre, on commence la joie », mais puisqu'il est écrit « on multiplie », cela sous-entend que même avant cela, nous étions joyeux, seulement, qu'on doit ajouter de la joie à partir de ce moment. Comme a dit le Rav Ari dans le chant de Chabbat : « « חֲדוּ סְגִי יִיטִי, וְעַל חֲדָא תִרְתִּי » ». Qu'est-ce que cela signifie ? Il y a deux explications. Certains disent que le Rav Ari a voulu dire que si on est joyeux en jour de semaine, alors il faut doubler cette joie le jour du Chabbat. Et d'autres disent que le sens de cette phrase est le suivant : Si tu es joyeux le jour du Chabbat, alors Hashem doublera ta joie en semaine. Un homme peut d'efforcer d'être joyeux, même lorsqu'il se trouve dans une situation de grande souffrance. Comment cela est-il possible ? Avec les danses. Tu dances, tu chantes, tu écoutes des musiques jolies et émotive. Il y a un chant de Youval Taïeb : « « אִם הַזְמַן בּוֹגֵד עֵלֶיךָ / יְיָדִי, תְּגִיד גַּם זֶה » ». Tu dois comprendre cette chose : La vie de l'homme n'est pas faite d'une seule peau, mais il y a des pansements sur d'autres pansements ; tu dois chercher le positif, et tu le trouveras.

Il faut toujours chercher le côté joyeux

Il est tout le temps possible de le trouver ! Lorsque tu penses à quelque chose – juste le fait de pouvoir penser est un cadeau du ciel... Comment disent les Hassidei Breslev ? Lorsque

tu ouvres les yeux le matin, c'est déjà quelque chose de bien. Tu ouvres les yeux et tu réfléchis – ça suffit. Tout ce qui se passe dans la journée est un bonus. Si l'homme pense de cette manière, alors il lui arrivera toujours du bien. La preuve qu'Hashem a créé le monde pour le bien est la suivante – Regardes un bébé, il sourit 400 cent fois par jour ! Ils ont calculé une fois, et ils ont découvert qu'un bébé sourit tout le temps, à chaque mot qu'il dit – il sourit. Lorsqu'il grandit, ça diminue à 300 fois, puis 200, jusqu'à arriver à certains gens, qu'Hashem nous en préserve, qui sont toute la journée comme à Ticha Béav. C'est Assour d'être comme ça ! Une fois, le Admour de Nadvorna m'a dit : « même lorsque nous sommes tristes sur la destruction du Temple – Nous sommes joyeux ! Pourquoi ? Parce que nous ressentons encore l'émotion de tristesse et de manque même après 2000 années depuis la destruction. C'est un bon signe, que notre espoir ne s'est pas encore envolé ». Chacun doit comprendre cela – Être un juif heureux, il faut toujours chercher le côté joyeux.

« Dix mille kikkars d'argent » en rapport avec le demi Shekel de ceux qui sont sortis d'Égypte

Il y a un Tossfot dans la Guémara Méguila (16a) sur lequel beaucoup d'encre a été versée. De nombreuses explication très profondes à n'en pas finir ont été données, mais il est possible de l'expliquer d'une manière simple. Ce n'est pas mon explication ; elle a été dite devant moi, mais elle était discutée de part et d'autre. Voici ce qu'écrivent les Tossfot : « j'ai entendu que les dix mille kikkars d'argent (que Haman a dit de donner) représentent l'équivalent d'un demi shekel de chaque juif, qui étaient 600 000 lorsqu'ils sont sortis d'Égypte ; et il a dit qu'il allait donner à Ahachwéroch tout leur rachat ». Que veut dire TOUT leur rachat ? Comment a été fait le compte ? C'est très simple. Il est écrit dans la Torah : « à partir de l'âge de vingt ans et plus » (Chémot 30,14), cependant la Halakha est que c'est seulement au sujet du prélèvement pour les poteaux que l'on donne à partir de vingt ans. Mais au sujet du demi shekel de

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 18:18 | 19:25 | 19:49

Marseille 18:12 | 19:13 | 19:43

Lyon 18:13 | 19:15 | 19:45

Nice 18:04 | 19:06 | 19:35

קבלת העול
bail.neheman@gmail.com

1

הנהגות ודרכי חיים
הנכונים והטובים
לכל יהודי ויהודיה
בכל מקום ובכל זמן

אדר
תשפ"ג

הנהגות ודרכי חיים
הנכונים והטובים
לכל יהודי ויהודיה
בכל מקום ובכל זמן

toute l'année (ou alors souvenir du demi shekel), c'est à partir de treize ans qu'il faut donner. Mais Haman ne connaît pas tout ça... A-t-il ouvert le Ramban pour savoir ça (au début de la Paracha Ki-tissa) ?! D'où allait-il connaître le Ramban ?! Il ne connaît rien, il sait juste qu'il est écrit dans la Torah « à partir de vingt ans ». Depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, il y a cinquante années ; si on prend un demi shekel à chacune de ces années, on obtient 25 shekels par personne. Si on multiplie 25 par 600 000 (car ils étaient 600 000), on trouve 15 Millions de shekels. Dans un kikkar, il y a 1500 shekels. Haman a dit de donner 10 000 kikkars, donc si on converti 10 000 kikkars en shekel, on multiplie 10 000 par 1500, et on retrouve exactement 15 Millions de shekels. Et c'est ce qu'a voulu dire le Tossfot lorsqu'il écrit TOUT leur rachat, c'est-à-dire un demi shekel pour chacun des juifs présents et pour toute sa vie (entre vingt ans et soixante-dix ans plus ou moins, il ressort 50 années).

Combien faut-il donner pour « le souvenir du demi shekel » ?

La valeur du demi shekel, selon ce que j'ai vu aujourd'hui, correspond à 25 shekels, mais c'est sans TVA, si tu l'ajoutes, cela fait 30 shekels. Celui qui n'a pas les moyens – pourra donner un demi shekel comme font les ashkénazes. Les ashkénazes n'ont jamais su combien valait un Drahm et les autres monnaies de l'époque, ils ne savaient rien. C'est ce qu'écrit le Ya'bets, qui a un livre sur la Brit Mila – Migdal Oz (page 20b). Quant à nous, nous avons la transmission, mais il y avait des sages qui voulaient lui trouver des défauts, donc ils disaient : « il est impossible de se baser sur cette transmission ». Mais il s'avère qu'on peut se baser dessus. La transmission dit que le Drahm duquel parlent le Rambam et Maran, équivaut à plus ou moins 3 grammes d'argent. Certains disaient que c'était 3,2 grammes, mais il s'avère finalement que c'est même un peu moins que 3 grammes. Lorsque la Torah parle du shekel, au sujet du Pidyon Haben (où il faut donner 5 shekels), nous savons qu'un shekel équivaut à 6 Drahm, donc, qu'il faut donner 30 Drahm pour le Pidyon Haben. Il en ressort donc qu'un demi shekel équivaut à 3 Drahm. Or, nous avons dit qu'un Drahm représente 3 grammes d'argent. Il suffit de multiplier par trois, et on conclut qu'un demi shekel vaut donc 9 grammes d'argent. Neuf grammes d'argent pur. Il suffit à présent de regarder le cours de l'argent. Ils ont écrit au nom du Rav Ovadia, qu'on doit regarder le cours de l'argent, le jour de Roch Hodesh Adar, en suivant la Guémara (Chékhalim 81a). En calculant, on trouve que cela correspond environ à 25 shekels de notre monnaie actuelle. Plus la TVA – 17% (si tu veux le faire à la calculatrice, tu prends le prix et tu multiplie par 1,17 ; tu trouveras 29,25). Donc 30 Shekels. Celui qui ne peut pas donner ce montant, ou qui donne pour sa femme et ses enfants, pourra les prendre de l'argent du Maasser. Ou alors, il pourra faire comme les ashkénazes et donner un demi shekel pour chacun. Puisque les ashkénazes ne savaient pas évaluer la valeur du Shekel de l'époque, alors ils ont dit qu'il faut donner la moitié de la pièce de la monnaie en circulation. Si tu te trouves en France – tu donnes un demi euro. Si tu te trouves en Amérique, tu donnes un demi dollars.

Se comprendre l'un et l'autre

Au passage, les cours du dollar et de l'euro sont montés. Ils baissaient tout le temps, et nous montions, mais aujourd'hui, à cause des atroces divergences qu'il y a dans notre pays « béni » Israël, tout le monde se mêle de tout. Chacun veut avoir le pouvoir ! Ils sont tous des réincarnations d'Adoniya Ben Haguit (Mélakhim1 1,5) qui répétait sans cesse « je serai roi », « je serai roi », « je serai roi ». Chacun tombe sur son prochain, chacun méprise son prochain. Que faire ? Ils n'ont pas d'intelligence. Ce n'est pas une manière d'être, il faut se rabaisser et se comprendre les uns les autres. C'est ce qu'il nous manque aujourd'hui. Manque de compréhension, manque d'intelligence, manque de sagesse.

Bien prononcer les lettres

Mon père, lorsqu'il écrivait un passage sur les noms des Guittin (que les ashkénazes écrivent selon leur prononciation, et ne font pas attention à la prononciation des séfarades), il écrivait « ceux qui ont l'intelligence hautaine, qui manquent de sagesse ». Pourquoi ? Parce que si tu leur parles, ils ne comprendront pas (notre prononciation), ils ne comprennent rien. Ils sont obligés d'apprendre. En particulier lorsque la Parachat Zakhor arrive, tous les ashkénazes viennent. Une fois dans la prière, un ashkénaze est allé voir un élève de la Yéchiva – alors qu'il était au milieu de la prière – et il lui a dit : « Dis-moi, comment on prononce la lettre Sadé ? » Il ne pouvait pas lui répondre car il était en pleine prière. Il l'oppressait pour avoir sa réponse, alors l'élève lui fit signe qu'il doit patienter encore dix minutes le temps qu'il finisse. Puis, il lui dit : « la prononciation de la lettre Sadé est proche de celle du Samekh, c'est la véritable prononciation. Ce n'est pas Tsadé (comme la plupart des gens prononcent), cela n'existe pas. Cette prononciation erronée a été prise de l'allemand. Les allemands ont la lettre Z qui est appelée « zède » chez les français. Mais les allemands l'appellent « Tsadé » ». Alors ils font entrer la langue allemande dans la prière ?! La Torah dit qu'il faut effacer le souvenir d'Amalek (Dévarim 25,19), et Amalek, c'est justement les allemands (Méguila 6b). Et vous voulez les faire entrer dans la prière ?! Vous dites : « בְּדֶרֶךְ בִּטְסָאֲתֶכֶם מִמִּצְרַיִם » - « Badérékh Bétsétékhém Mimitsraïm » ?! Cela n'existe pas ! La prononciation du Sadé est simple (proche du Samékh). Pareil pour le 'Ayin, pareil pour le Heit, et toutes les autres lettres.

Le premier jeune homme qui arrivera, recevra ma fille

Le Chabbat prochain, nous lirons le chant « מִי כְמוֹךָ ». Comment a été fait ce chant ? Rabbi Yéhoua Haléwy avait une fille qui était arrivée en âge de se marier. Et il est interdit de laisser une fille en âge comme ça, il faut la marier. Mais cette fille avait un problème, son père lui avait enseigné beaucoup de Torah, et lorsqu'il lui chercha un mari, ils étaient tous des ignorants comparés à elle... Il semblerait qu'il lui ait enseigné plus que ce qu'il fallait. Mais c'était sa fille unique. Que faire ?! Pour chaque jeûne qu'on lui présentait, elle lui faisait un test : « Où cette phrase est-elle écrite ? » « Où cette Halakha est-elle écrite ? » Et il ne savait pas. Donc elle disait à son père : « Papa, vais-je prendre un idiot ?... Je connais plus de Torah que lui ! Je vais devoir être l'homme et lui la

femme... » Elle n'acceptait aucun garçon. Qu'allait-on faire ?! Jusqu'au jour où son père jura que le premier jeune homme qui se présentera – il lui donnera sa fille.

Le chant « מי כמוך ואין כמוך »

Puis un jour, le Ibn Ezra arriva, un pauvre misérable, habillé très modestement et qui n'avait rien. Le Rav lui demanda : « pourquoi es-tu venu ? » Il lui dit : « Je suis un jeune homme, et j'ai entendu à propos de ta fille, qu'elle était très intelligente. Peux-tu me la donner ? ». Il lui parla au sujet de l'étude, et il ne connaissait rien. Le Rav se dit à lui-même : « Oh malheur, je n'ai jamais pensé que le premier jeune homme qui arriverait serait aussi idiot... ». Le Ibn Ezra lui dit : « j'ai grandi en étant orphelin, et je ne connais même pas Aleph, Beit ». Il lui répondit : « Viens je t'enseigne, j'ai juré donc je n'ai pas le choix (il ne voulait pas faire d'annulation des vœux) ». Il commença à lui enseigner en partant de la base et il apprenait bien, donc il lui dit : « Ben Porat Yossef, tu as une bonne tête ». De même que sa fille avait une bonne tête, le Ibn Ezra aussi avait une bonne tête... En quoi avait-il une bonne tête ? En un seul jour, il avait appris tout l'alphabet, puis le lendemain il avait appris toutes les voyelles, et il avançait. Après deux semaines, le moment de Pourim était arrivé, et les élèves demandèrent à Rabbi Yéhoua HaLéwy de leur faire un texte pour Pourim. Le Rav alla à sa maison d'étude, et il commença à écrire le chant Mi Kamokha – « מי דומה לך ואין דומה » « לך ». Il avançait dans l'écriture du chant, mais lorsqu'il arriva à la lettre Reich, il ne savait plus quoi écrire. Donc il avait écrit la lettre mais la laissa vide sans voyelle et sans mot, juste la lettre, et il s'arrêta d'écrire.

Je suis le Ibn Ezra

Il rentra chez lui, et sa femme lui dit : « Pourquoi es-tu rentré tard ? » Il lui dit : « j'étais occupé à l'écriture du chant « Mi Kamokha ». Elle répondit : « tu es toujours comme ça, lorsque tu vas écrire des chants ou alors étudier, tu oublies le monde entier, tu peux y rester jusqu'au matin... C'est quoi ça ?! » Le Ibn Ezra qui était installé dans sa maison lui dit : « Dis-moi, qu'étais-tu en train d'écrire ? » Il lui répondit : « Mais qu'est-ce que tu comprends toi ? Déjà tu as appris difficilement les lettres de l'alphabet ». Il répondit : « d'accord ». Lorsqu'ils allèrent dormir, le Ibn Ezra d'échappa et alla discrètement dans la maison d'étude. Il aperçut le texte du Rav avec la lettre Reich sans suite, et il compléta par la phrase : « רצה האחד לשמור בפליים ». Le lendemain, Rabbi Yéhoua HaLéwy arriva et dit : « qui a écrit cette ligne ? » Il s'adressa à son invité en lui disant : « c'est toi qui a écrit ? » Il répondit : « Ce n'est pas moi qui a écrit, j'étais ici ». Il lui dit : « si c'est ainsi, qui a écrit ? Qui a pu voir cette page et compléter la phrase ? Dis-moi la vérité ! » Il répondit : « c'est moi qui a écrit ». Il lui dit : « Donc tu fais comme si tu avais du mal à apprendre l'alphabet, les voyelles etc, mais tu connais tout ça ?! Que fais-tu ?! » Il répondit : « je suis le Ibn Ezra ». A ce moment-là, le Ibn Ezra était déjà un sage réputé. Alors Rabbi Yéhoua HaLéwy lui dit : « je ne savais pas que tu étais le Ibn Ezra, si c'est ainsi, ma promesse est bonne, tu es un plus grand sage que ma fille, et tu peux lui enseigner la Torah... »

Ensuite, Rabbi Yéhoua HaLéwy dit : « Mais ai-je besoin de la phrase qu'a écrit le Ibn Ezra ? Je vais la compléter moi-même ! » C'est pour cela que sur la lettre Reich, nous avons deux phrases, celle du Ibn Ezra « רצה האחד » et celle de Rabbi Yéhoua HaLéwy « רחשה אסתר למלך באמרי שפר »

Le jeûne d'Esther

Le jeûne que nous faisons la veille de Pourim est celui qui contient le plus de tolérances car il ne s'agit que d'une coutume. Même la Guemara n'en parle pas. La Massekhet Sofrim parle de jeûnes qu'ils faisaient après Pourim. A l'époque du miracle, Esther avait demandé à la communauté juive de jeûner 3 jours consécutifs, au mois de Nissan. Mais, qui peut jeûner 72 heures consécutives ? C'est la raison pour laquelle, ils prirent l'habitude de jeûner 3 jours, mais, lundi, jeudi et lundi. Ainsi raconte la massekhet Sofrim. Par la suite, les sages ont institué le jeûne la veille de Pourim. La Guemar fait une petite allusion à cela, quand elle dit que le 13 Adar est un jour de rassemblement communautaire. Qu'est-ce que cela signifie ? Rachi dit que c'était le jour où les juifs se rassemblèrent contre leurs ennemis. Mais, qu'est-ce que cela peut nous faire, à notre époque ? Alors, Rabenou Tam écrit que cela fait allusion au jeûne d'Esther. Et comme cela n'est marqué qu'en allusion, et que le Rambam ne parle que d'une coutume, c'est pourquoi il est facile d'en dispenser une personne malade ou âgée. Mais, celui qui est en bonne santé devra jeûner.

Risquer sa vie pour cent dollars

Même à Yerouchalaim, on jeûne le 13. Sauf que, là-bas, il y a une pause le 14, avant la fête du 15. Et toute l'excitation, et perturbation de Pourim aura lieu le 15. Soit dit en passant, tout cela n'est pas bien. Les explosifs sont interdits, à cause du danger. Personne ne peut être certain que tout se passera bien avec ce type de produits. Il en est de même pour l'abus d'alcool. Les jeunes qui veulent remplir des paris, en buvant des verres de vodka, pour gagner 100€, n'ont pas à le faire. Mettre en danger sa vie pour 100 dollars, est-ce normal ?! Celui qui veut donner 100 dollars, sinon, Hachem donnera d'autre part...

La lecture de la Meguila

Quand fait-on la lecture de la Meguila ? Le 15 Adar, à Yerouchalaim, et le 14, dans les autres villes. Pour certaines villes, on ne sait pas si elles sont entourées de murailles depuis l'époque de Yehoshoua ou pas. Et dans le doute, on y lit la Meguila le 14, comme le reste du monde. Mais, à Yerouchalaim, c'est connu, la fête a lieu le 15. A Bné Brak, certains se montrent stricts et lisent les deux jours. Il y a quelques années, le matin du 15, je finissais ma prière, à la synagogue Torah Vehaim, de Bnei Brak. Le Rav Hillel zal annonça qu'il était de coutume de lire une deuxième fois, le 15, à Bnei Brak. C'était la première fois que j'entendais cela. Du coup, j'avais lu, une nouvelle fois. Après la prière, j'avais contacté le Rav Sraya Devlitsky zal pour me renseigner sur le sujet. Ce dernier m'expliqua qu'il s'agissait de l'opinion du Hazon Ich, mais, que la plupart des sages n'étaient pas d'accord avec cela. Le Chout Tefila Lemoché écrit que Bnei Brak

est dispensée d'une nouvelle lecture, bien que proche de Yafo. En effet, même le statut de Yafo n'est pas clair. Du coup, ce n'est pas nécessaire. Celui qui veut se montrer strict pourrait le faire, mais, sans bénédiction. À Béer Sheva aussi, ils lisaient le 14. Puis, quelqu'un est venu remettre en question son statu, et lire deux jours. En pratique, cela n'est pas nécessaire.

Un voyageur

Un homme qui a fêté Pourim le 14, et voyage à Yerouchalaïm le 15, devrait-il refaire les mitsvots de la fête ? Non. Pourquoi ? Car il a déjà été acquitté de son devoir. Tout dépend de sa présence à l'aube du 14. Si le matin du 14, il est à Bnei Brak, il n'a pas besoin de lire le 15 car il a déjà lu le 14.

Voyages particuliers

Maintenant, si un habitant de Yerouchalaïm vient fêter le 14, à Bnei Brak, puis retourne le 15, chez lui, devrait-il refaire les mitsvots de la fête ? Selon le Yerouchalmi, oui. Mais, le Rambam et Maran n'ont pas évoqué ce cas. Du coup, dans ce contexte, on lira, à nouveau, mais, sans bénédiction.

Acquitter les autres

Dans ce cas précis, où lui même a un doute s'il doit relire, il pourrait acquitter les autres car il y a un double doute: peut-être qu'il a le devoir de lire, comme le dit le Yerouchalmi, et peut-être que l'opinion de Rachi est à suivre. Quel est l'avis de Rachi ? La Michna Meguila dit que les villageois lisent la Meguila le « jour de rassemblement » (lundi ou jeudi) précédent Pourim. Pourquoi ? Car ils n'ont pas de lecteur au village. Du coup, les sages leur ont autorisé de profiter de leur passage dans les grandes villes, avant Pourim, pour que quelqu'un leur fasse la lecture de la Meguila. Mais, comment un homme des grandes villes pourrait-il leur lire, étant donné que cela ne correspondra pas au jour de sa fête ? De cela, Rachi apprend qu'un homme peut acquitter les autres, même si ce n'est pas son jour d'obligation. Ce double doute permet à cet homme, originaire de Yerouchalaïm, ayant déjà fêté Pourim ailleurs, d'acquitter les gens de sa ville. C'est l'avis du Mordekhi.

Monter à la Torah

Un homme ayant fêté Pourim ailleurs, venant à Yerouchalaïm, le 15, est dispensé de toutes les mitsvots de Pourim qu'il a déjà réalisées la veille. S'il est appelé à la Torah, le 15, à Yerouchalaïm, peut-il monter ? Il existe une polémique à ce sujet. Le Cheviit Yaakov dit qu'il peut, en s'appuyant sur le fait qu'on autorise à faire monter un enfant, à la Torah, et à le faire partie des 7 montées. Cela devrait être pareil pour les 3 montées. Le Chout Yehavé Daat (tome 2, chap 15) demande si un garçon qui fête sa bar mitsva, en avance, pourrait monter à la Torah ? Il répond que nos sages ont autorisé un enfant à faire partie des 7 montées du Chabbat, et c'est pareil pour les 3 montées de la semaine. Mais, cela n'est pas validé par tout le monde car le Ari Hakadoch explique qu'il ne peut faire partie que des 7 montées du Chabbat car cela correspond à la sefira de Malkhout qui est moindre. Aujourd'hui, faire monter un enfant pour lire la Haftara

n'est pas un problème. C'était ainsi l'habitude de Tunis, d'éduquer les enfants de 8-9 ans, à lire quelques versets à la Torah. D'où apprenons-nous cette autorisation ? La Guemara Berakhot 53b, Rachi explique que les enfants montent à la Torah, pour lire quelques versets, puis la Haftara. Mais, selon la Guemara, il pourrait même monter pour une autre montée des sept montées. Certains ont voulu autoriser pour les 3 montées de la semaine, mais, ont été repoussés. Pourquoi ? C'est vrai que, dans le Beit Yossef, la possibilité de faire monter un enfant parmi les 3 est émise, mais, n'est pas retenu dans le Choulhan Aroukh. Il n'en a parlé que dans les lois de Chabbat. Ce qui montre que Maran ne permet pas cela la semaine. Cela appuie le Ari Hakadoch. Nous n'avons donc pas de preuve qu'un homme qui est dispensé d'une chose pourrait acquitter les autres.

En pratique

Et le Rav Ovadia (Hazon Ovadia Pourim p115) dit alors : « s'il a été appelé par son prénom, alors il montera. Sinon, il expliquera qu'il a déjà fait la fête, et ne peut monter ». C'est un bon compromis. À Tunis, on appelait les gens par leur nom. Mais, ici, en particulier chez les séfarades, on n'appelle pas les gens de cette manière. On lui demande gentiment s'il veut monter, et il dit son choix. Pourquoi agit-on ainsi ? Car la Guemara Berakhot (55a) dit que si on appelle quelqu'un à la Torah et il ne monte pas, cela raccourcit sa vie.

Bnei Brak

À Bnei Brak, comme nous l'avons dit, ce n'est pas nécessaire de lire deux fois, il n'y a aucun doute. Celui qui veut le faire, ce sera sans bénédiction. À la maison, il n'y a rien à faire de plus. Seulement le 14, on fera toutes les mitsvots de Pourim.

Les dons aux pauvres et michloah manot

À l'époque du Rabbi de Loubavitch, il avait publié, à Tunis : « le grand rabbinat de Tunis informe que le don d'une petite pièce suffit ». Pourquoi seulement une pièce ? Pour les dons aux pauvres, une pièce, c'est vraiment le minimum. Cependant, le Ritba (Meguila 7a) parle d'une petite pièce, au minimum, mais, plusieurs aharonims ont écrit de donner quelque chose de plus digne, au moins de quoi acheter 200g de pain. Le Rav Mordekhai Eliahou a'h écrit que offrir une pita falafel suffit, au minimum, à deux pauvres. Aux autres, il pourrait se suffire d'une pièce, sans problème. Et pour michloah manot, il faut quelque chose de respectable, alimentaire : au moins deux aliments, à une personne. Et s'il est possible de donner de la nourriture sans polémique, c'est mieux. Prendre des produits certifiés et acceptés par tous est convenable. Qu'Hachem nous permette, ainsi qu'à tout le peuple d'Israël, de passer un joyeux Pourim, amen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Itshak et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée, grands et petits, eux et leur femme, leurs enfants, leurs élèves, et tous les leurs. Ceux ici présents, ceux qui écoutent à la radio, et ceux qui liront le feuillet Bait Neeman. Hachem vous bénira d'une bonne et longue vie, sans dispute et sans guerre, amen.

KI TISSA parachat para

SAMEDI

18 adar 5783

11 mars 2023

entrée chabbath : de 17h36 à 18h29

selon les horaires de votre communauté

sortie chabbath : 19h36

LA LEÇON DE LA PARACHAT PARA

La concomitance de la Parachat Ki-Tissa et de la Parachat Para n'est pas fortuite. En effet alors que la majeure partie de la Parachat Ki-Tissa est consacrée au récit de la faute du veau d'or et, corollairement, à la chute des Béné Israël, qui selon les termes mêmes du Midrach, furent projetés des hauteurs les plus sublimes aux abîmes les plus profonds (Méigra Rama LéBira 'Amiqta), la Parachat Para, qui expose le processus de purification relatif à l'impureté transmise par un mort en constitue la réparation. Comme le rapporte Rachi au nom de Rabbi Moché Hadarchan dans son commentaire sur la Parachat 'Houqat (19,21), tout le rituel de la vache rousse s'articule autour de la notion de réparation. Ainsi le plus célèbre de nos commentateurs explique que le recours au sacrifice d'une vache pour se purifier de l'impureté contractée auprès d'un mort peut être compris, de manière allégorique, comme une réponse à l'adoration du veau par les Béné Israël. Pour reprendre l'expression employée par Rachi, à l'instar de la servante à laquelle l'on fait appel pour nettoyer le palais royal lorsque son fils l'a souillé, Hashem nous demande de procéder au rituel du sacrifice et de la réduction en cendres de la vache rousse afin de «nettoyer» la faute consécutive à l'adoration du veau.

Cette symbolique de la mère et de son petit relève, d'une notion bien plus essentielle que celle qui semble ressortir de cette comparaison. Comme l'expliquent les Maîtres du Moussar la relation entre une mère et son petit fait écho, plus profondément, au lien qui existe entre une cause et ses effets. Réparer la faute du veau d'or c'est être capable d'en remonter le cheminement pour en comprendre l'origine. Le 'Het Ha'Éguel n'est pas une défaillance brutale et imprévisible. Il est la conséquence d'une série d'erreurs et de doutes qui ont conduit le 'Am Israël à s'abandonner à l'idolâtrie. Or l'idolâtrie est le seul interdit de la Torah qui relève non seulement du domaine de l'action mais également de celui de la pensée. Appeler la mère afin de nettoyer les souillures faites au palais par son petit, c'est être capable de procéder à une introspection lucide et sans faux-fuyant des motivations qui, dans une sorte de déni sont restées enfouies et ont fini par engendrer la faute.

- 01 LA LEÇON DE LA PARACHAT PARA
Elie LELLOUCHE
- 02 KHYAV INICH LEBASOUME BEPOURYA AD CHELO YADA
Shalom BOUAZIZ
- 03 Le 'Hiddoush, héritage d'Israël
Yo'hanan NATANSON
- 04 la faute d'une veau d'or une erreur d'interprétation du projet divin
Michaël Yirmiyahou ben Yossef

Rav Elie LELLOUCHE

Car surmonter une faute est une épreuve quasiment impossible dès lors qu'elle prend l'aspect d'une réalité tangible. C'est pourquoi le combat contre la tentation qu'elle nourrit en nous, à l'instar d'une bataille contre un ennemi, doit se livrer en amont. Refuser cette préparation préalable en s'installant dans une sorte d'assurance aveugle trahit en fait une forme d'attirance pour la faute qui n'est rien d'autre qu'une d'adhésion à la vérité factice qu'elle prétend incarner. S'agissant de l'idolâtrie, et plus généralement des convictions teintées d'hérésie que nous laissons "élire domicile" en nous, cette préparation devra se traduire par une traque permanente des motifs qui sous-tendent nos choix.

Ce regard sans complaisance sur nous-mêmes, nos atermoiements et les leurres que nous nous façonnons, constitue le préalable incontournable à notre Sortie D'Égypte spirituelle. Sortir d'Égypte c'est, avant même la réalité historique de la libération de l'enfer égyptien d'un peuple asservi, le cheminement intime de chacun des individus composant la nation juive pour, comme le commentait le 'Hidouché Harim, parvenir à "sortir" l'Égypte de soi. Sortir l'Égypte de soi c'est en finir avec une forme d'esclavage hypocritement recherchée par lequel on cède aux modes et aux tentations factices de la soi-disant modernité. Renouer avec la pureté, à l'instar du message de la Parachat Para, c'est être capable de tenir à l'égard de soi-même un langage de vérité loin des poncifs et des idées convenues, produit d'un conformisme rassurant, synonyme, in fine, d'une forme de mort spirituelle. C'est cette démarche qu'ont adoptée nos pères en rompant radicalement avec les idoles et les références idéologiques de la puissante Égypte. C'est encore cette démarche que la Torah nous invite à revisiter à l'aube de la fête de Pessa'h et de la délivrance dont elle fit le cadeau à nos âmes.

Nous sortons de Pourim et il convient de nous interroger sur cette la notion d'enivrement de Pourim.

S'agit-il d'une obligation, d'une mitsva, d'une recommandation, d'un conseil, y a-t-il même une mitsva de s'enivrer et si oui pourquoi, comment et jusqu'où ?

Tout d'abord d'où vient la notion d'enivrement à Pourim ?

La Guemara Meguila 7b enseigne : « Rava dit : Mikhayev adam lebasoumé bépouroya ad chelo yada ben aroukh Haman le baroukh Mordekhaï » Il s'agit de la seule occurrence qui traite de la question et le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'est pas limpide au premier abord.

Nous traduirons l'affirmation de Rava de la manière suivante (en collant au texte) : « Un homme est tenu (au sens de mitsva) de se « parfumer » (ou s'imprégner de senteurs) à Pourim jusqu'à ne plus faire la différence entre maudit soit Haman et béni soit Mordekhaï ».

De là vient la notion d'enivrement ? Il faut dire que Rachi traduit « lebasoumé » par : « léichtaker bé yaïn » c'est-à-dire : « s'enivrer de vin ».

Est-ce la source de la consommation de vin à Pourim ?

On se serait attendu à une mitsva claire, nette et précise du Choulkhan Aroukh ou d'un décisionnaire ... Rien si ce n'est une explication de Rachi d'une affirmation de Rava dans le traité Méguila.

Le GUILIONÉ HACHASS pose la question : d'où Rachi sait-il que c'est exclusivement avec du vin ? car du mot « michté » (festin) dans la Méguila on ne peut tirer une preuve car ce terme (festin) nous enseigne simplement qu'il est interdit de jeûner ce jour-là et le terme lui-même ne vient pas imposer exclusivement le vin mais même d'autres boissons susceptibles d'enivrer.

D'ailleurs le Radbaz dit que c'est exclusivement avec du vin et également le Rokea-h.

Le sujet nécessite un approfondissement et dans le traité Baba Batra 73b, il est question de personnes joyeuses qui semblent enivrées de vin (le terme utilisé là-bas est Déyvsémé qui est symétrique de lebasoumé) »

Le GUILIONE HACHASS apporte donc des commentateurs qui vont dans le sens de Rachi et donc que « lebasoumé bépouroya » signifierait « s'enivrer... de vin ».

Le NÉMOUKÉ OR HAKHAÏM pose une question : « Si quelqu'un dispose d'une bouteille de vin de très grande qualité, est-il préférable de garder cette bouteille pour Pourim ou d'attendre les quatre verres de Pessah ? »

À cette question, un tsadik (on ne dit pas de qui il s'agit) répond : « Qu'il attende jusqu'à Pessa'h et conserve son très bon vin pour les quatre verres du séder ».

Le raisonnement est le suivant : si comme le dit le RADBAZ, la mitsva est de s'enivrer et spécifiquement de vin, si avec ce vin de très grande qualité on peut « s'imprégner » (léitbasem) et s'enivrer plus rapidement alors cela va bien (donc ce vin pourrait être consommé dès Pourim) ; sinon autant boire beaucoup de vin de moindre qualité et attendre l'objectif de s'enivrer à Pourim ce qui n'est pas le cas à Pessa'h car la mitsva claire est de boire du vin, de surcroît de très bonne qualité, comme cela est rappelé dans le Choulkhan Aroukh. Le but (à Pessa'h) n'est pas de s'enivrer et comme cette obligation (de s'enivrer spécifiquement de vin) n'est reprise nulle part ailleurs dans la Guemara, il y a donc lieu de dire qu'à Pourim toute boisson enivrante pourrait être consommée (et pas seulement le vin) ».

D'après ce dernier commentaire : on recherche l'enivrement à Pourim et donc pas spécifiquement avec du vin mais avec toute boisson susceptible d'enivrer.

« Lébasoumé » serait donc synonyme de s'enivrer et l'enivrement serait, a priori, une obligation à laquelle on ne saurait échapper ?

La seule différence, c'est que ce ne serait pas obligatoirement avec du vin.

D'après le ABOUDARAM : « lebasoumé bépouroya » signifie que comme les miracles se sont opérés grâce au michté (organisé par Esther) arrosé de vin, nous sommes donc tenus de boire du vin et

spécifiquement du vin puisque c'est par le vin que le miracle s'est opéré.

Le RAV KARELITS dit que « le vin est la mitsva « min amouvrahk » de même qu'à 'Hannoukah , la meilleure façon d'accomplir la mitsva est d'utiliser des mèches avec de l'huile d'olive même si les bougies en cire sont permises pour l'allumage ; de même à Pourim la meilleure façon d'accomplir la mitsva est de consommer du vin mais toutes les autres boissons qui enivrent sont permises ».

Le SFAT EMET conteste que la mitsva soit de s'enivrer, mais l'idée serait de s'occuper toute la journée du festin et que la limite fixée (ad chélo yada) signifie de ne pas arriver jusqu'à ce stade mais de s'occuper du festin toute la journée jusqu'à cette limite.

Le YAD EFRAÏM raconte qu'il a eu une vision nocturne et qu'au matin il a écrit l'explication de « lebasoumé bépouroya ad chelo yada » : le but du michté est d'arriver dans un état d'extase de joie pure comme le dit le proverbe « véyaïn Ysmah levav énoch » (le vin réjouit le cœur de l'homme) qui entraîne louanges et glorifications... et donc cette reconnaissance suppose une conscience et non une ivresse déraisonnable. Il faut donc comprendre jusqu'à (ad) et non pas au-delà (au-delà de ad) car au-delà de ce stade les limites sont dépassées et la conscience requise impossible. Ainsi ce que les 'hakhamim requièrent avec « lebasoumé », c'est de favoriser un état permettant de glorifier et d'honorer en conservant un esprit clair, car au-delà le risque de confusion (entre maudit soit Haman et Béni soit Mordekhaï) empêcherait de parvenir à cet objectif ».

Le RAMA dans son livre Mékhir Yaïn dit qu'il est impératif de s'enivrer et de boire énormément pour arriver au stade de l'enivrement de Loth et ainsi se rendre patour (non punissable) même en cas de transgressions...

Le RAMBAM écrit : « Comment accomplir cette mitsva : en mangeant de la viande et en faisant une belle séouda selon ses possibilités, en buvant du vin jusqu'à s'enivrer et s'endormir dans son enivrement... »

LE CHEM MICHEMOUEL dit au nom de son père (le Avné Nézer) que la mitsva de « lebasoumé bépouroya » n'est pas littéralement de s'enivrer, mais uniquement de boire sans perdre la tête à cause de l'ivresse, car alors la mitsva serait perdue, et ne permettrait plus d'atteindre des niveaux de compréhension supérieurs.

La Rabbi de Kapouste (le Kapotcher Rebbe, Rabbi Zalman Schneerson) qui est un des petits-fils du BAAL HATANYA, a écrit dans son livre maguen avot que la mitsva d'éradiquer AMALEK incombait exclusivement au Roi d'Israël. Pourquoi spécifiquement le Roi ? : car il est investi par Hashem et donc il pourrait avoir une forme de gaava (d'orgueil). Or spécifiquement le Roi d'Israël doit être humble et s'annuler de manière complète devant Hashem à l'instar de David Hamélekh. Et justement c'est la personne la plus prestigieuse mais en même temps la plus authentiquement humble qui peut déraciner le symbole même de la gaava (l'orgueil) qui est la caractéristique structurelle d'AMALEK.

En fait nous avons en nous-même des traces d'Amalek en ce sens que nous pensons faire des choses par nous même par notre intellect, par nos capacités et donc nous croyons disposer de capacités propres... de sorte que nous ne sommes pas capables d'annuler notre ego profond.

À Pourim, « lebasoumé ad chélo yada »... correspond justement à parvenir (avec du vin ou une autre boisson enivrante pendant le michté) à un état où la conscience est anesthésiée afin de nous permettre de nous annuler sincèrement et ainsi être apte à comprendre que Hashem dirige Son monde et que nous acceptons de suivre Son « cahier des charges » c'est-à-dire Sa Torah et Ses mitsvot... YOM KIPOURIM - YOM KE POURIM (le jour comme Pourim) c'est-à-dire le jour de la transcendance spirituelle où l'on se rend (lébasoumé) apte à accepter la Torah, le jour de KABALAT HATORAH.

Que l'ivresse de Pourim nous embaume toute l'année nous, nos familles et tout le klal Israël.

(étude construite à partir d'enseignements de Rav Zev Paperman et Rav Zyzek)

« Le commencement des prémices de ton sol, tu [les] apporteras à la maison de HaShem ton Éloqim ; tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère.

HaShem dit à Moshé : «Écris-toi ces paroles-là, car conformément à ces paroles-là, j'ai conclu une alliance avec toi et avec Israël.» »

Shemot 34,26-27

Pourquoi la Torah ne se présente-t-elle pas comme un code de lois bien ordonné, contenant toutes les prescriptions, toutes les interdictions, et toutes les réponses aux questions que l'homme qui désire servir son Créateur peut se poser ?

Pourquoi dissimuler ainsi ce qui serait le sens véritable de la « pensée divine » derrière des ambiguïtés, des omissions, des redondances, des formulations obscures ou apparemment paradoxales ?

Pourquoi, exemple souvent cité, la Torah n'a-t-elle pas expliqué de façon claire la méthode de fabrication des Téfillines et la manière de s'en orner le front et le bras avant la prière ?

Notre Parasha offre une illustration particulièrement significative à cet égard : pourquoi la Torah interdit-elle à trois reprises de « cuire un chevreau dans le lait de sa mère » puisqu'en réalité, elle veut enseigner trois lois différentes ?

Rashi, citant 'Houlin 115b, explique en effet : « Il s'agit de l'interdiction de mélanger la viande et le lait. Elle est écrite à trois reprises dans la Torah : une première fois pour en prohiber la consommation, une deuxième fois pour défendre qu'on en tire profit, et une troisième fois pour en proscrire la cuisson. »

Mais notre question demeure, puisque, d'après Rabbi Betsalel haKohen de Vilna, cité par Rav Issakhar Dov Rubin, Moshé Rabbénou lui-même a pensé qu'il aurait peut-être fallu modifier le texte, pour rendre les choses plus explicites. Il aurait voulu écrire : « Vous ne mangerez pas d'un chevreau cuit dans le lait de sa mère », et ensuite : « Vous ne tirerez pas de profit du mélange. »

« Pas du tout ! » a ordonné immédiatement HaShem : « Consigne par écrit ces paroles-là » – celles-là, et pas d'autres « car conformément à ces paroles-là (ki 'al pi hadévarim haélé) » qui vont appeler l'interprétation novatrice, le 'hiddoush, la trame si dense de la Loi orale, « J'ai conclu une alliance avec toi et avec Israël. »

Comme l'écrit le Rav Shimshon Raphael Hirsch, l'objet de l'alliance réside « non pas [dans] les paroles telles qu'elles sont fixées dans l'Écriture et telles qu'elles se présentent à nos yeux, mais leur contenu vivant, intégral, impossible à fixer dans les mots, tel qu'il était présent à l'esprit de Moshé avant sa mise par écrit. »

Ce que confirme La Guémara : « HaQadosh Baroukh Hou ne scelle une alliance avec le 'Am Yisrael que par la Torah orale ! » (Guittin 60b)

Ainsi se trouve caractérisée la relation singulière d'Israël avec le Texte saint. Certes, sa valeur est absolument universelle (le best-seller mondial de tous les temps : quinze millions d'exemplaires chaque année, en plus de trois cents langues !) Et il ne peut en aller autrement puisqu'elle est le fondement de la Création.

Mais l'aptitude à en faire jaillir le sens, moral, juridique, politique ou métaphysique résulte de l'alliance entre HaShem et Son peuple ! D'où l'incapacité notoire des nations d'en dépasser les significations les plus élémentaires, et encore non sans de nombreuses erreurs et contresens. Aux premiers temps du christianisme, les prêtres ignorant l'hébreu et ne sachant rien du Midrash, allaient ainsi consulter les Juifs pour accéder au sens simple (ce que l'église ne tarda pas à leur interdire.) De même, on sait que c'est auprès d'un maître juif que le « prophète » illettré de l'Islam apprit, de manière incomplète et superficielle, les rudiments de la Torah.

Comme le chante le roi David : « Il a révélé Ses paroles à Ya'aqov, Ses statuts et Ses lois de justice à Israël. Il n'a fait cela pour aucun des autres peuples; aussi Ses lois leur demeurent-elles inconnues. » (Téhillim 147,19)

Mais essentiellement, il ne s'agit pas ici d'une question d'intelligence, de connaissance, de qualité de l'exégèse, de l'accès au Pshat (sens simple) ou même à des niveaux plus profonds d'interprétation. Tout cela, dans certaines conditions, peut être accessible à un gentil.

La relation entre Israël et la Torah se joue en réalité sur plusieurs plans tout à fait différents, qui sont magnifiquement développés dans le quatrième Portique du Nefesh ha'Haïm (Rabbi 'Haïm de Volozhyn, 1749-1824)

Il y enseigne notamment que « L'énergie vitale, la lumière et le maintien à l'existence des mondes dépendent entièrement du fait que [Israël] étudie la Torah comme il convient [...] car HaShem, la Torah et Israël ne sont qu'un » (Nefesh ha'Haïm 4,11)

Il en va donc de l'existence même de la Création.

Rabbi 'Haïm poursuit : « La Mishna (Avot 6,1) enseigne que 'celui qui étudie la Torah Lishmah (pour elle-même) est appelé un « ami » (ré'a)', car il agit comme un associé du Créateur, si l'on peut dire, puisqu'il maintient (il est mitkayem) tous les mondes à l'existence par son étude de la Torah, sans laquelle le Monde retournerait au tohou vévohou » (ibid.)

On n'a pas ici la place pour aborder les merveilleux détails de tous ces aspects de la relation d'amour entre Israël et la Torah.

Mais il y a un niveau où se manifeste la nécessité pour Israël de se confronter à la difficulté du Texte, c'est celui du 'Hiddoush, du jaillissement novateur provenant de chaque lecture assidue de la Torah. Le Nefesh ha'Haïm écrit qu'outre le puissant impact de la simple étude de la Torah, « combien plus grande encore est la portée immense et fabuleuse dans les mondes supérieurs des véritables interprétations inédites ('hiddoushim) qu'un homme peut faire naître. » (ibid. 4,12)

Citant Yeshayahou (Isaïe 51,16) au nom du Zohar haQaqosh, il écrit : « Et Je placerai Mes paroles dans ta bouche et Je t'ai abrité à l'ombre de Ma main, voulant établir de [nouveaux] cieux et réédifier la terre, et dire à Tsion : Tu es Mon peuple. » »

Il est intéressant de noter au passage que la tradition chrétienne a voulu utiliser ce verset pour justifier de sa légitimité à se substituer au Judaïsme, en s'identifiant aux « nouveaux cieux », à la terre « réédifiée », et en se prétendant le destinataire de l'expression ; « Tu es Mon peuple »... En réalité, le verset dit exactement l'inverse ; l'accès à la dimension prophétique du Texte est réservée à Tsion, parce que HaShem a « mis Ses paroles dans ta bouche », dans la bouche des Juifs adonnés à l'étude de la Torah !

C'est ainsi que le Nefesh ha'Haïm continue : « Ce verset met l'accent sur l'importance de se consacrer à l'étude de la Torah, jour et nuit, car HaShem écoute les paroles de tous ceux qui étudient la Torah, et de chaque mot prononcé par celui qui peine dans l'étude et exprime un nouvel éclairage de sens, Il fait un firmament!. Nous apprenons qu'à l'instant où une personne exprime ce renouvellement du sens, le mot monte et témoigne devant HaShem, Qui l'embrasse et le couronne (nashiq lah oume'ater lah) de soixante-dix couronnes sculptées et ouvragées. [...] Heureux ceux qui peinent dans l'étude de la Torah ! » (ibid.)

C'est pour cela que le texte de la Torah semble si obscur ou incomplet. Le fait qu'une âme juive parvienne, par l'étude assidue, à en percevoir ne serait-ce qu'une petite partie du sens, provoque un immense épanchement d'amour divin dans tous les mondes qui amènera, sans nul doute très bientôt, une délivrance complète et définitive !

LA FAUTE DU VEAU D'OR UNE ERREUR D'INTERPRETATION DU PROJET DIVIN

Michaël Yirmiyahou ben Yossef

La faute du Veau d'or, qui est au centre de notre paracha, peut sembler incompréhensible. Comment un peuple qui a été témoin des miracles de Hachem - depuis la sortie d'Egypte jusqu'au don de la Torah, en passant par l'ouverture de la Mer Rouge - peut-il rejeter aussi facilement l'auteur libérateur de ces derniers ?

Le but de tous ces événements n'était-il pas de faire connaître au monde l'existence du Dieu unique et le rôle d'Israël celui de porter et diffuser le message divin à l'humanité ?

La faute du Veau d'or est-elle alors l'échec du projet divin lui-même ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'analyser en profondeur la signification de cette faute.

En examinant les versets relatant cet épisode, nous pouvons voir que le peuple demandait à Aaron de leur fabriquer des dieux (elohim) qui marcheront devant eux, car ils ne savaient pas ce qu'était devenu Moshé, l'homme qui les avait fait sortir d'Egypte. "Le peuple vit que Moïse tardait à descendre de la montagne, et le peuple s'attroupa autour d'Aaron et lui dit : »Allons, fabrique-nous des dieux (elohim) qui marcheront devant nous, car voici Moïse, l'homme qui nous a fait monter du pays d'Egypte, nous ne savons ce qu'il est devenu." (ch.32 v.1)

Ainsi, ils cherchaient des intermédiaires entre eux et Dieu, plutôt que de nier l'existence de Dieu.

Ils avaient besoin de guides spirituels pour leur montrer les voies de Dieu et interagir avec lui en quelque sorte.

Se croyant privés de Moshé, ce peuple en constitution, réagissant encore comme les esclaves qu'ils ont été pendant plus de 210 ans, se sentait incapable de se diriger par lui-même.

Le «Erev rav» composé d'Egyptiens sortis avec Israël - aurait alors influencé certains membres des descendants de Yaacov en les poussant à commettre cette faute. D'après le Zohar, ainsi que la majorité des commentateurs dont Rabbi Rabbi Yéhouda Halévy, l'auteur du Kouzari, c'est essentiellement le erev rav qui a fauté, entraînant avec eux qu'une infime partie d'Israël.

Même si le peuple n'a pas nié l'existence de Dieu, cette faute a constitué une atteinte aux fondements de la foi juive qui énonce que Dieu est le seul Maître dirigeant le monde. Ils ont mis en doute la direction divine dans le choix de son porte-parole, à savoir Moshé, et ont ainsi jeté une ombre sur la toute-puissance de Dieu à diriger le monde. Cette faute a donc été grave et justifie la colère de Dieu, qui a menacé d'exterminer entièrement le peuple, et cela malgré le fait que seule une petite partie du fauté avait réellement fauté.

Cependant, il est possible que les Israélites se soient trompés dans leur façon d'interpréter la gestion et la direction du monde telle que l'exerce Hachem. Et que cette compréhension ne soit la intervenue réellement qu'après cet épisode déplorable.

C'est peut-être là l'explication de la requête formulée par Moshé après la faute du Veau d'or. Moshe demande à Hachem de lui révéler (enfin) "Ses voies", montrant ainsi qu'il y avait un manque dans la compréhension de la façon dont Hachem dirige le monde.

Cette requête formulée par Moshé, en défenseur du peuple, ne démontre-t-elle pas que la façon dont Hachem dirige le monde n'avait peut-être pas été clairement expliquée jusqu'à ce moment-là à un peuple n'ayant qu'une conscience d'esclave et incapable de saisir un concept aussi profond ?

La symbolique du veau d'or est révélatrice de la recherche de la nature divine dans la nature. Le veau représente l'élément animal qui laboure et remue la terre pour en faire sortir le meilleur. Les b'né Israel ont utilisé le veau comme un moyen d'explorer la manière dont Dieu agit sur la nature.

Le taureau est également associé à Yossef, qui a montré comment

sanctifier le matériel, représentant la domination de la sphère spirituelle sur le monde de la matérialité. Le peuple cherchait à travers la figure de Yossef, qui avait déjà montré comment on pouvait sanctifier le matériel, la trace de l'empreinte divine dans le monde du quotidien et du profane. Ils invoquèrent donc l'emblème de Yossef, le taureau, et ils consacrèrent même toute leur fortune à cette quête, puisque le texte nous dit qu'ils jetèrent tout leur or dans la fournaise.

La construction du Mishkan et le Mahatsit-Hashekel ont été donnés à Moshé pour réparer la faute du veau d'or et éviter une nouvelle idolâtrie. Les intermédiaires tels que le Mishkan ont été considérés comme nécessaires pour lutter contre les tendances idolâtres, et sont la réponse à la question des "voies" demandées par Moshé. Le Ramban considérait le Mishkan comme le but ultime de la création, représentant la maison de Dieu sur terre et la révélation de la présence divine parmi les hommes.

Mais quelle est la fonction du mal dans le monde ? Le mal est-il premier dans la création, ou bien n'apparaît-il qu'à posteriori, suite à des faiblesses humaines ?

Il faut différencier ici deux sortes de maux, comme le fait le Ramhal dans Daat Tvounot: le mal inhérent au principe de la création, que nous appellerons «ontologique», et le mal qui ne se dévoile qu'à la suite d'une défaillance de l'homme.

Le premier est lié intrinsèquement à la création. En effet, qui dit création divine dit séparation entre D.ieu et Sa création, puisque celle-ci ne peut pas être identique à son Créateur. D.ieu étant l'Être Parfait et Bon par excellence, ce qui est séparé de Lui a nécessairement un manque, et dans la perfection et dans le bien. Là est toute la tâche de l'homme: essayer en permanence de combler ce manque premier, ontologique.

Il y a donc une potentialité de mal dans l'acte même de créer, puisque la créature est par essence éloignée de la Source du Bien. Il ne dépendra que de l'homme de transformer cette potentialité du mal soit en bien, soit en mal réel, ce dernier étant le second type du mal.

Ainsi se trouvent expliquées les deux approches du Mishkan, a priori et a posteriori.

Pour le Ramban, le Mishkan est donné a priori par Hachem, indépendamment de la faute de l'homme, pour annuler le mal ontologique de la création.

En faisant régner D.ieu dans le monde de la création, ce mal premier sera en quelque sorte effacé, puisqu'il y aura une conjonction nette, concrète entre le Créateur et la création, et qu'ainsi la distance entre Hachem et Son monde sera annulée. Alors que pour le Ramban, le Mishkan n'est là que pour réparer le mal «relatif», lié aux actions de l'homme. C'est pour cela qu'il voit les sacrifices comme la finalité de l'édification du Temple, alors que pour le Ramban, celle-ci se trouve dans le Saint des Saints, entre les deux Kérouvim, où résidait la Présence Divine.

D'après le chiour de Rav Mordekhai Chriqui de l'institut Ramhal.

Ce dvar Thora est dédié à la réfova chéléma de tous les malades d'Israël et parmi eux de la jeune princesse Romy Rahel H'anna bat Stéphanie Liat, du petit Haim Eyal Fredj Chalom ben Eva Khmissa Isabelle et de Yaël bat Dina, ainsi que pour le zivoug Agoun, le nahat rouah et la sérénité dans la joie de Caroline Myriam Ruby bat Géraldine H'ava.

CE FEUILLET D'ÉTUDE EST OFFERT À LA MÉMOIRE DE ELICHA BEN YA'ACOV DAIAN





Parachat Ki-tissa – Parah

Par l'Admour de Koidinov chlita

Ce chabbat nous lisons la parachat "Parah" qui est la troisième des quatre sections à lire avant Pessa'h. Pour quelle raison la lisons-nous ? A l'époque du Beit Hamikdash, les Béné Israël recitaient justement cette parachah pour se rappeler qu'ils allaient devoir se purifier avec les cendres de la **vache rousse (Parah adoumah)** afin de pouvoir offrir et consommer le sacrifice de Pessa'h. Les livres de 'Hassidout nous révèlent qu'aussi de nos jours, bien que nous ne disposions pas de cette cendre, ni de ce sacrifice, **le fait même de lire cette Paracha permet de purifier les âmes des Béné Israël.**

Comme l'on sait, Hakadoch Baroukh Hou est la source de la sainteté et de la pureté, et lorsqu'un homme s'annule devant Lui, alors il est aussitôt purifié. La mitzvah de la vache rousse constitue l'exemple type du décret sans raison logique, et lorsqu'un homme réalise un commandement dont il ne saisit pas le sens, le fait de l'accomplir émane d'une abnégation devant la volonté d'Hachem. C'est pourquoi en accomplissant le commandement de la vache rousse, pour lequel un homme s'annule devant la volonté d'Hachem, il attire sur lui la pureté et la sainteté.

📌 Abonnez-vous à la Paracha par WhatsApp au +972552402571 📞

Ou par téléphone au +33782421284

📌 Pour aider les institutions, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Publié le 06/03/2023

Ainsi, il est ramené dans Rachi que la Para Adoumah expie la faute du veau d'or, car “ *la mère vient essuyer les excréments de son fils*”. En d'autres termes, la faute du veau d'or vient d'un mauvais calcul des Béné Israël : en effet, lorsqu'ils reçurent la Torah, ils avaient atteint un tel niveau d'appréhension du monde, qu'ils estimèrent que Moché Rabénou aurait dû déjà descendre du mont Sinaï, au lieu d'attendre avec soumission comme il leur avait demandé, or ce ne fut pas le cas, et le Satan en profita pour les troubler en leur montrant que leur chef était mort, ce qui les incita à cette faute. Puisqu'ils péchèrent par trop d'intelligence, et manquaient donc d'annulation devant Hakadoch Baroukh Hou, en contrepartie, la mitzvah de la Parah adoumah, qui est un décret sans aucune logique, vient expier la faute du veau d'or.

Nous pouvons également atteindre la pureté de nos jours par la lecture de la parachah de la vache rousse, bien qu'en pratique nous soyons démunis de ses cendres, malgré tout lorsqu'un juif veut se soumettre devant Hakadoch Baroukh Hou et accomplir Ses commandements qu'il en ait envie ou pas, qu'il en comprenne la raison ou pas, il fait descendre sur son âme de la pureté, et peut recevoir ainsi la sainteté de Pessa'h.

Autour de la table de Shabbat n° 375 Ki Tissa



Merci de prier pour la Réfoua Chléma de Malka Sultana Taïta Bat Myiam Simha , de Sara Bat Sara , de Haïa Bat Sara parmi tous les malades du Clall Israel

QU'EST-CE QU'ON APPELLE LA NECHAMA YETERA SHABBATH ?

Le jour du Shabbat chaque juif reçoit une âme supplémentaire, c'est ce qu'on nomme la Néchama Yétéra. On l'apprend justement de notre Paracha où est mentionnée la Mitsva du Shabbat et ces mêmes versets seront dits le Shabbat midi dans le quidouch: « Véchamérou Bné Israel Et Hashabbat etc... Shabbat VAÏNAFACH » (Chémot 32.16) La Guemara dans Bétsa (16.) apprend du mot « VAÏNAFACH » qu'à Shabbat nous avons une âme supplémentaire. Réch Laquich dit: « une âme supplémentaire est donnée à l'homme la veille du Shabbat et à la sortie du Shabbat, elle lui est reprise comme il est dit «Shabbat Vaïnafach»: quand passe le Shabbat « Vaï » dommage! Nafach, notre âme est partie! Sur la nature de cette âme on trouve à priori une discussion dans les Richonims , sages de l'époque médiévale. Le commentateur Rachi enseigne que cette âme c'est : « **une largesse d'esprit qui permet à l'homme d'accéder à la joie et à la tranquillité** et aussi une disposition pour manger et boire en plus grande quantité et son âme n'est pas dégoutée. » Cependant le Ritba rapporté dans la Chita sur place dit : « grâce à cette âme l'homme pourra **accéder à la Sainteté Divine, à une intelligence accrue pour étudier la Thora** et méditer sur le Créateur! ». Ce commentateur explique que ce supplément d'âme offre à l'homme de plus grandes facultés et un surplus de Quédoucha. Cependant, d'après l'explication de Rachi il nous faudra répondre à une question. Voilà qu'au début de la Paracha Béhouquotaï (Vayqra 26.5) le verset dit: « Vous mangerez vos pains à satiété etc.» il s'agit des bénédictions qui sont données à l'homme qui garde la Thora, et Rachi explique : « **il n'aura pas besoin de manger beaucoup**, son ventre sera rassasié facilement » c'est connu qu'une des causes des maladies c'est l'excès de nourriture dans l'organisme. Donc la question que l'on a sur Rachi dans la Guémara Bétsa, c'est en quoi le fait de manger beaucoup à Shabbat est quelque chose de louable *si ce n'est pour faire plaisir à sa femme, d'ailleurs la "Superbe Table de Shabbat" vous conseille grandement de remercier sincèrement votre épouse pour ses bons plats du Shabbat !*

On peut essayer de répondre par le commentaire de Rabbi Akiva Eiger, sur place, qui explique que l'intention de Rachi c'est qu'à shabbat il est donné à chaque juif la faculté de

manger et de boire et d'accéder ainsi à la SAINTETE!, c'est-à-dire que chez nous, la nourriture et en particulier celle du Shabbat est un tremplin pour la Quédoucha! C'est justement grâce à cette Néchama Yétéra que l'homme parviendra à servir son Créateur par la nourriture. C'est l'intention de Rachi. Maintenant, d'après tout cela on comprendra mieux ce qui est rapporté dans le Michna Broura (290.3) au nom du Saint Zohar qu'il y a une Mitsva pour chacun de trouver des Hidouchim nouveautés dans son étude de Thora le jour de Shabbat. Et si la personne n'a pas ce niveau, qu'au moins qu'elle apprenne de nouveaux passages de la Thora. Dans le même esprit, le Elia Raba(2) dit au nom du Chlah HaQuadoch que Motsé Shabbat l'âme supplémentaire monte au Ciel et là-bas Hachem lui demande ce qu'elle a découvert dans son étude durant le Shabbat !

SHABBATH COMME FONDEMENT DE LA EMOUNA!

La période que nous vivons n'est pas facile! De tous les côtés le juif croyant est assailli d'informations en particulier en Terre sainte, qui peuvent le déstabiliser dans sa Emouna. C'est pourquoi vous trouverez ci-après la traduction de la lettre d'un grand de la Thora : le Steipler éminent Talmid Haham de Bné Brak, père de Rabbi Haim Kaniévski Zatsal. Il répond par une lettre à la question d'un jeune juif religieux qui souffrait de doutes dans sa foi. Dans un premier temps, **il lui conseille de ne pas porter attention** à ses doutes et surtout de continuer à étudier et à pratiquer les Mitsvots même dans sa situation. Il lui dit ensuite qu'il va lui donner une série de conseils qui sont de l'ordre de la Ségoula c'est-à-dire des Mitsvots qui vont l'aider à surmonter sa situation et il lui écrit: « le premier conseil est de garder le Shabbat dans tous ses détails c'est à dire que tu apprennes bien le Choulhan Arouh' avec le Michna Broura jusqu'à ce que tu sois expert dans les nombreuses lois du Shabbat afin de bien les pratiquer. Aussi de ne PAS parler de futilités le jour Saint et à plus forte raison de ne pas lire les journaux et autres romans.. Uniquement étudier la Sainte Thora! manger les séoudots du Shabbat, et dormir Avec un peu de temps tu verras des prodiges et tous tes doutes s'évanouiront (même si tu n'as pas encore trouvé des réponses adéquates, tes questions ne te dérangeront plus) Cela, à condition que tu observes le Shabbat en

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

l'honneur de Hachem « Lechem Chamaïm » même si c'est pour renforcer ta foi. Par contre, si tu observes le Shabbat uniquement pour alléger ta souffrance cela n'aura presque pas d'impact. Grâce au Shabbat tu acquerras de la pureté et la foi, comme disent nos Sages: « Celui qui garde le Shabbat même s'il pratique l'idolâtrie comme à la génération de Enoch, on lui pardonnera »! Car, dit le Steipler l'impiété s'approche de l'idolâtrie. Il faudra aussi que chaque jour le matin à la prière et à Minha tu récites les Korbanots du sacrifice Tamid. Ce sacrifice, à l'époque du Beth Hamiqdash, expiait les fautes des pensés du cœur. Un autre conseil mais des plus difficiles c'est la MODESTIE. Lorsque tu comprendras que sur terre on est insignifiant devant la grandeur d'Hachem et de la Création toute entière, à ce moment tu seras humble devant Hachem et immédiatement tous tes doutes n'auront plus aucune importance. Mais comme c'est un conseil des plus difficiles, c'est pourquoi il t'est donné en dernier ».

D'après vous, qu'est-ce que le Rav Ovadia Zatsal pensait de la Télé?

Dans notre Paracha est décrite la faute du veau d'or. Dans le même ordre d'idée, je me suis dit qu'il est temps d'aborder le problème des nouvelles technologies qui tirent l'homme vers le bas! C'est vrai qu'il y a une commodité dans tous ces nouveaux gadgets mais la question que l'on peut ou que l'on DOIT se poser est: est-ce que le jeu en vaut vraiment la chandelle?... On ne veut pas être moralisateur mais il suffit d'observer les réunions amicales et même familiales où une bonne partie de la belle table est occupée à envoyer ses mails ou à discuter sur son portable. Mais beaucoup plus préoccupant est qu'il n'existe plus de liens véritables entre les personnes puisque tout se fait au travers de son portable/Ordinateur sans parler des accroc qui vivent toute la journée avec leur smartphone en main... Ces derniers temps, se sont tenus des rassemblements de Rabbanim pour mettre en garde sur les dangers d'Internet. Dans la ville d'Elad, le Rav Réouven Elbaz Chlitta, Roch Yéchiva de Or HaHaim a pris la parole. Il a rapporté une anecdote: « Il y a de cela quelques dizaines d'année le Gaon Rav Ovadia Yossef Zatsal finissait de donner son cours durant lequel il avait beaucoup décrié les effets négatifs de la Télévision. Un homme s'est approché du Rav et lui a demandé comment faire, voilà que son épouse n'est aucunement disposée à sortir la télévision de la maison. Le Rav lui proposa de venir immédiatement chez lui pour parler avec sa femme. Celui-ci n'avait pas de voiture mais il se fit accompagner dans une vieille auto. Avant d'arriver à la demeure, le mari prévient sa femme de la venue du Gaon et immédiatement la bonne mère de famille court se réfugier sur le balcon toute tremblante de crainte révérencielle vis-à-vis du Rav. Finalement le Rav Ovadia entre dans le salon et dit de sa douce voix: « Ma fille, n'aie pas peur je viens juste te bénir... **Tu veux que tes enfants continuent à apprendre la Sainte Thora, qu'ils te respectent et aussi qu'ils conservent la crainte de Ciel, c'est sûr! Sache ma fille qu'avec ce monument qui trône dans ton salon c'est ANTINOMIQUE!** Maintenant fais comme bon te semble » La suite de l'histoire vous n'en douterez pas c'est que notre

mère juive prit immédiatement un marteau et elle FIT EXPLOSER l'écran en tout petits éclats... Le Rav Elbaz posa la question: il y a une quarantaine d'année la réaction des gens était de jeter leur Télévision, alors pourquoi aujourd'hui on se permet de garder des gadgets qui sont MILLE fois plus dangereux pour l'âme juive? A cogiter!

Coin Hala'ha : Ndlr : mes très chers lecteurs ... Cette semaine je vous propose un Coin Hala'ha qui devra en faire réfléchir plus d'un... Car on apprendra que notre Sainte Thora ne ressemble en rien (Léhavdil Elef Hadalots...) aux autres religions. Elle est tellement précise et vrai/EMET qu'Elle s'occupe de choses élaissées par les autres confessions. Et pour sûr qu'ils n'aborderont pas ce sujet car ce sont des choses tellement basses et sans importance mais il faut savoir que la Quedoucha imprègne notre vie dans tous ses recoins ... A cogiter

Les semaines précédentes nous avons appris les différents types de Mouqsé. Il existe un cas où l'objet n'a aucune utilité mais il sera permis de le déplacer. Ce sont les choses qui sont particulièrement sales (couches, saletés, etc...). A première vue on n'aura pas de permission pour les déplacer car ils s'apparentent au statut d'une pierre ou de la terre (sans utilité) Mouqsé Mé'hamat Gouffo. Seulement les Sages, de mémoire bénie, ont allégé leur statut et permettent leur déplacement car il est inconcevable qu'un homme reste Shabbat à côté de toutes sortes d'immondices. Seulement cette permission de déplacer n'a été donnée que pour jeter à la poubelle et pas d'en faire une quelconque utilisation. Donc si j'ai dans mon salon une couche remplie d'un bébé qui jonche au sol et que cela m'indispose, je pourrais la prendre et la jeter à la poubelle je n'aurais pas besoin de la déplacer à l'aide d'un balai: je peux la prendre directement dans mes mains. Dans le cas où la saleté n'est pas à ma proximité, par exemple qu'elle se trouve dans une autre pièce, tout le temps où je n'utilise pas cette pièce pour mon usage, je n'aurais pas le droit de déplacer la saleté car cette permission n'existe que lorsque cela m'indispose véritablement. (Choul'han Arouh 308.34).

Shabbat Chalom pour un Shabbat de paix et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut

David Gold tél. 00972 55 677 87 47
email: goldhanna123@gmail.com

Un bon Zivoug à Hana Bat Sultana et Gabriel Ben Sultana
Chaïnis Léa Bat Myriam

De la Brakha à Dan Portugais dans la Parnassa et l'éducation des enfants

Une bénédiction à David Timsit et à son épouse dans la Parnassa et l'éducation des enfants

Une grande Brakha à mon Roch Collel Rav Asher Brakha et son épouse pour leur grande action pour le développement de la Thora en Terre Sainte

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Ki Tissa
5783

|197|



Photo de la semaine



Un veau d'or par procuration

Dans notre paracha, la Torah raconte que pendant que Moché Rabbénou était sur le Sinai recevant les tables de la loi, le peuple d'Israël s'est tourné vers Aharon Acohen et lui a demandé avec force: «Fais nous un dieu qui nous précèdera»(Chémot 32.1). Aharon céda et fit le veau d'or. Avant de demander à Aharon, ils sont d'abord venus voir Hour, le fils de Myriam, qu'ils ont immédiatement tué après qu'il ait refusé. Quand Aharon a vu ce qu'ils ont fait, il a eu peur qu'ils le tuent aussi, et par conséquent, il a fait le veau d'or. Ne pensez pas qu'Aharon l'a fait par peur et qu'il n'avait pas la force de donner sa vie comme Hour l'a fait.

Au contraire, la raison pour laquelle Aharon a cédé et fait le veau d'or est qu'il craignait que s'il refuse, ils le tueraient aussi et qu'ils transgressent le verset: «Si un Cohen et un prophète sont tués dans le temple d'Hachem»(Eikha 2.20), ils ne seront pas pardonnés pour toujours (voir Sanhédrin 7a). Par conséquent, il préférait les écouter même s'il savait qu'il recevrait une sévère réprimande de la part de Moché et qu'il serait sévèrement puni, tant que le peuple d'Israël ne se retrouverait pas dans une situation où le pardon serait impossible.



et un d'un taureau. Le peuple d'Israël a choisi de faire l'idole à l'image d'un taureau (veau) semblable à l'image du taureau portant le char divin afin qu'ils se souviennent d'Hachem et de son char et que leur intention était d'adorer Akadoch Barouh Ouh.

Ceci est explicitement indiqué dans les paroles de nos sages dans le Midrach: Quand Israël était en Égypte, Hachem vit ce qu'ils finiraient par faire: «Et Hachem dit: j'ai vu, j'ai vu»(Chémot 3.7). Akadoch Barouh Ouh a dit à Moché: «Tu ne vois qu'une chose, mais moi j'en vois deux. Tu les vois venir au mont Sinai pour recevoir la Torah, moi je les vois venir au Mont Sinai, recevoir la Torah, puis créer une idole à l'image d'un veau. Quand je viendrai au Mont Sinai pour leur donner la Torah, je descendrai de mon char, et ils prendront une des images et me mettront en colère à cause d'elle». Suite au péché du veau d'or, la présence divine quitta le monde, et afin qu'elle revienne, Hachem ordonna à Moché de construire le Michkan et ses ustensiles, et à l'intérieur d'eux, la présence demeurerait.

Dans le Michkan était placée l'Arche d'Alliance, dans laquelle les tables de la Loi étaient placées. Sur le couvercle de l'Arche, Hachem ordonna de faire deux chérubins qui ressemblaient au visage humain de son char. La question se pose immédiatement, quelle est la différence entre Israël faisant un veau comme l'image du char d'Hachem et Akadoch Barouh Ouh leur ordonnant de faire des chérubins? La réponse est que la fabrication des chérubins a été commandée par Hachem, et quand Hachem ordonne de faire quelque chose, cela devient automatiquement une mitsva. D'autre part, le peuple d'Israël a décidé de faire le veau lui-même, et quand quelqu'un décide quelque chose par lui-même, même si son intention est pour l'amour du ciel, à la fin, cela ne sera compté que comme un péché. Rabbi Eliezer Chlomo Chik Zatsal écrit que le péché du veau d'or a été causé par une faille à l'intérieur du peuple d'Israël. Ce défaut était qu'ils ont échoué dans leur croyance en les sages. En raison d'une légère descente dans leur émounat hachamimes, les enfants d'Israël sont tombés dans le culte des idoles, l'adultère et le meurtre. Cela nous apprend que dès que quelqu'un s'éloigne de la croyance des sages, il est prêt à tout abandonner...

En vérité, l'intention du peuple d'Israël en faisant le veau d'or était vraiment pour l'amour du ciel. Dans le Kouzari il est expliqué qu'Israël n'a pas nié la vérité de l'existence d'Hachem Itbarah. Leur intention en fabriquant le veau d'or était seulement d'avoir quelque chose de physique devant eux qu'ils pourraient utiliser, avec l'intention d'adorer Hachem. C'est ce que les enfants d'Israël voulurent dire dans le verset: «Fais nous un dieu qui nous précèdera»(Chémot 32.1). Fais nous un représentant tangible que nous pouvons voir et adorer avec l'intention de servir Hachem. Par conséquent, Aharon, qui leur a construit un autel, a dit: «Demain sera une fête pour Hachem»(Chémot 32.5). C'est-à-dire que le culte de ce veau est pour le service d'Hachem. Comme expliqué dans le Midrach, Aharon a dit: «Si je construis déjà un autel, je le construirai pour Hachem!» Et pourquoi le peuple d'Israël a-t-il spécifiquement fait un veau? Parce que quand Hachem s'est révélé à eux au Mont Sinai, le peuple a remarqué que le char céleste était porté par quatre anges, dont l'un avait le visage d'un humain, un le visage d'un lion, un le visage d'un aigle

Infos :

Chaque jour reçois quelques minutes de Torah
directement sur ton smartphone



Envoi un WhatsApp au :
054.943.93.94

”בִּי קְרֹדֵב אֱלֹדֵךְ תִּדְבֹּר מֵאֵד בְּכֶךְ וּבִלְבָבְךְ לִנְשֹׁתִי”



Connaître la Hassidout



Comprendre la Alakha avec la Guémara

Lorsqu'un baal téchouva donne un cours devant le public, il peut parler avec beaucoup de nerfs, il frappe sur la table, il menace les gens pendant qu'il parle, tout cela parce qu'il n'a aucune connaissance en Guémara, on l'appelle dans la langue des Sages : «Une pièce qui fait du bruit dans une boîte vide» (Baba Metsia 85b), ce qui n'est pas le cas lorsque la personne est pleine de sagesse. Il est écrit : «Le sot lâche toute sa mauvaise humeur; le sage finit par la calmer» (Michlé 29:11). Un homme qui n'a pas étudié attentivement la guémara, enlève tout son esprit, il entend quelque chose, immédiatement il le crie aux autres, il faut que les choses qu'un homme dit sortent de son être le plus profond. Par conséquent, il ne faut pas sous-estimer l'étude de la Guémara. Quiconque étudie la alakha sans étudier la Guémara n'a pas un grand amour d'Hachem. Rabbénou Itshak des Baalé Tossefote de mémoire bénie a dit que l'essai fait par le Rif (règles alakhiques sur l'ordre du Chass) ne pouvait être fait qu'avec l'esprit prophétique, pour savoir quel mot de la Guémara écrire et lequel ne pas écrire. Le Bet Yossef n'a pas non plus commencé sa composition avant d'avoir étudié toute la Guémara.

Je me souviens des vieux sages de la génération précédente, quand ils prêchaient au public. Ils commençaient toujours en rapportant une idée de la guémara, ils commençaient par sept ou huit beaux problèmes, par les problèmes posés par les richonimes, puis ils commençaient à rationaliser et à donner des réponses aux problèmes, et alors vous pouviez voir comment la moralité se déversait d'elle-même à partir des paroles de la Guémara. Les gens avaient les larmes aux yeux, ils comprenaient le sens tranché dans les mots comme il est écrit : «Ceins ton épée sur ton flanc, mon héros, c'est ton ornement et ton honneur» (Téhilimes 45:4), ce n'est qu'ainsi que la Guémara peut apporter des avantages.

Néanmoins, la base de la alakha est la Guémara, quand il y a une large base de

connaissance claire du Talmud, traité après traité, cette base implique la alakha, mais il faut toujours se rappeler que le but est d'arriver à être un homme de alakha. Il ne



faut jamais sous-estimer quoi que ce soit en ce qui concerne la alakha, parce que la alakha est la chose qui conduit une personne d'un niveau à l'autre, et donc son nom s'appelle alakha, ce qui va avec lui. Et tout comme l'Admour Azaken l'a expliqué (Ayom Yom 6 lyar) : Il faut tester un homme non pas en fonction de son semblable mais par des paroles de alakha (Brahote 31a), et qu'on lui donne quelque chose pour aller avec lui. Il ira avec la alakha et elle ne change jamais.

Il est raconté qu'un marchand est allé à la foire, afin de vendre les marchandises qu'il a apportées avec lui. À cause de la neige qui était sur le chemin, il est arrivé avec deux semaines de retard, et la foire était déjà terminée et tout le monde était parti. Le même marchand était très en colère contre le propriétaire de la charrette, ne voulant pas le payer pour le transport, toute son année était construite sur cette foire, et maintenant il arrivait avec les marchandises deux semaines après ! Que fera-t-il de tous ces biens invendus ? Le propriétaire de la charrette l'a poursuivi en justice pour un Din Torah, il a affirmé qu'il n'était pas coupable du tout du fait qu'il y avait de la neige sur le chemin, donc puisqu'il a fait son travail, il mérite de recevoir le paiement intégral. Le commerçant a également fait valoir ses prétentions. Le Rav demanda au propriétaire de la charrette : «N'avez-vous

pas entendu quelles étaient les conditions que le marchand avait faites avec vous ? Les conditions étaient que vous deviez arriver à l'heure pour la foire ! Et puisque vous n'avez pas été à la hauteur, et maintenant le marchand a perdu toutes les affaires qu'il pouvait faire à la foire, il n'a donc pas à vous payer pour le transport». Le propriétaire de la charrette a demandé au Rav sur quelle base il statuait de cette façon, il lui a répondu qu'il se basait sur les enseignements du Choulhan Aroukh. Il lui a demandé d'où nous avons ces lois là, le Rav lui a dit que le Choulhan Aroukh était construit sur les paroles du Talmud et des possekimes, et il a continué à demander jusqu'à ce qu'ils arrivent à Moché Rabbénou qui les a reçus au Mont Sinai. Il demanda alors quand Moché a donné la Torah, le Rav lui a répondu au mois de Sivan, il a dit que le mois de Sivan est en été, et que si Moché avait donné la Torah en hiver, il serait sûrement venu en son sens, parce qu'il aurait connu les problèmes qui existent en hiver. Le Rav lui a dit que le temps ne change pas la Torah, la Torah ne change pas et ne changera à aucun moment.

Par conséquent, le Baal Atanya nous explique avec profondeur quelle est la vertu d'étudier une alakha par jour minutieusement avec toutes explications, parce que la présence divine repose sur les quatre coudées de alakha, car depuis le jour où le Temple a été détruit, Akadoch Barouh Ouh ne réside plus dans ce monde si ce n'est sur les quatre coudées de alakha (Brahotes 8), c'est-à-dire que le lieu alternatif de la Chékina jusqu'à ce que le Bet Amikdash soit reconstruit est les quatre coudées de alakha. Et dans le temple lui-même près de l'endroit du temple se trouvait le Sanhédrin, parce que la alakha sort de la place où se trouve la Chékina.

Par conséquent, chacun d'entre nous doit prendre sur lui d'être un érudit en alakhotes, et ne pas laisser passer une journée sans étudier quelques alakhotes attentivement et en profondeur.

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Betsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 5 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous: +972-54-943-9394

Bet Amidrach Haméir Laarets

www.hameir-laarets.org.il | france@h-l.org.il



hameir laarets



054-943-9394



Un moment de lumière



BNEI SHIMSHON

בְּנֵי שִׁמְשׁוֹן

BNEI SHIMSHON KI TISSA

Pour recevoir gratuitement ce feuillet chaque semaine, s'inscrire sur : bneishimshon@gmail.com

Le Zera Shimshon, Rabbi Shimshon 'Haim Ben Rav Na'hman Michael vécut il y a plus de 250 ans en Italie (ville de Modène).

Le Rav Nahmani eut un fils. Ce dernier décéda laissant le Rav Shimshon 'Haim sans descendance. Dans l'introduction de son livre, le Rav promet à celui qui étudiera ses écrits, beaucoup de réussite, notamment une belle descendance: « Et vos yeux verront, des enfants et des petits-enfants, comme des rameaux d'oliviers, autour de votre table. La richesse et les honneurs recouvriront à jamais votre descendance »

SE SOUVENIR ET GARDER LE SHABBAT

Shabbat est mentionné plusieurs fois dans la Torah. Notamment dans notre parasha.

La mitsva du shabbat est mentionné dans la parasha des 10 commandements (Premières tables de la Loi) :

זָכוֹר אֶת יוֹם הַשַּׁבָּת לְקַדְּשׁוֹ. שֵׁשֶׁת יָמִים תַּעֲבֹד וְעֵשִׂיתָ כָּל מְלֶאכֶתְךָ. וְיוֹם הַשְּׁבִיעִי שַׁבָּת לַה' אֱלֹהֶיךָ לֹא תַעֲשֶׂה כָּל מְלֶאכֶת אַתָּה וּבִנְךָ וּבִתְּךָ עִבְדְּךָ וַאֲמָתְךָ וּבְהֶמְתְּךָ וּגְרֶםְךָ אֲשֶׁר בִּשְׁעָרֶיךָ. כִּי שֵׁשֶׁת יָמִים עָשָׂה ה' אֶת הַשָּׁמַיִם וְאֶת הָאָרֶץ אֶת הַיָּם וְאֶת כָּל אֲשֶׁר בָּם וַיָּנַח בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי עַל כֵּן בֵּרַךְ ה' אֶת יוֹם הַשַּׁבָּת וַיְקַדְּשֵׁהוּ

Exode 20:8-11 **Souviens-toi** du jour du Shabbat, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. [...] **Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et Il s'est reposé le septième jour** : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.

La parasha (Vaet'hanan) fait elle aussi référence au shabbat (à travers les secondes tables de la Loi)

שָׁמֹר אֶת יוֹם הַשַּׁבָּת לְקַדְּשׁוֹ לְמַעַן יָנוּחַ עִבְדְּךָ וַאֲמָתְךָ כָּמוֹךָ וְזָכַרְתָּ כִּי עֶבֶד הָיִיתָ בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם וַיֹּצִיאֲךָ ה' אֱלֹהֶיךָ מִשָּׁם בְּיָד חֲזָקָה וּבְזֵרַע נְטוּיָה. עַל כֵּן צִוָּךְ ה' אֱלֹהֶיךָ לַעֲשׂוֹת אֶת יוֹם הַשַּׁבָּת

Garde le shabbat pour le sanctifier.... Et souviens-toi que **tu étais esclave en terre d'Égypte.** »

QUESTIONS

Première question : Il est intéressant de voir la

Alors que les secondes lois évoquent le fait "d'observer, de garder" le shabbat. Pourquoi cette différence ?

Deuxième question : Les premières tables de la loi expriment une mitsva positive (Souviens-toi...). Il s'agit d'être actif vis-à-vis du shabbat en le sanctifiant, par des bons mets, de bonnes boissons, par des divrei torah, etc. Par opposition, les deuxièmes tables de la loi (Garde le shabbat...) indiquent une « mitsva négative », il s'agit ici d'une mitsva « de ne pas faire », c'est-à-dire de ne pas réaliser de travaux pendant shabbat, etc.

Pourquoi cette différence sur la « forme » de la Mitsva du Shabbat (décrite comme une mitsva positive dans les premières tables de la loi VS une mitsva négative dans les secondes tables de la loi) ?

Troisième question : Dans les premières tables, la raison du shabbat semble être liée à la création du monde (**כִּי שֵׁשֶׁת יָמִים עָשָׂה ה' אֶת הַשָּׁמַיִם וְאֶת הָאָרֶץ**) alors que les deuxièmes tables de la loi font référence à la sortie d'Égypte. Pourquoi cette différence (**וְזָכַרְתָּ כִּי עֶבֶד הָיִיתָ בְּאֶרֶץ מִצְרַיִם**) ?

REPONSE

Afin de répondre à ces questions, rappelons un principe déjà expliqué par le Zera Shimshon dans parashat Bo :

Les bnei Israël auraient dû rester 400 ans en Égypte. Finalement, ils ne restèrent que 210 ans car ils allaient

irrécupérables ». Hashem les a donc fait sortir avant la date butoir. Cette « dette », comme expliqué par 'Hagal, devait être complétée par d'autres exils (appelés en Hébreu : Gelouyot Ha'héhot). En complément, 'Hagal nous enseignent que lorsque les bnei Israel étaient au pied de la montagne, prêts à recevoir la Torah (les premières lois), ils étaient considérés comme Adam Harishon avant la « faute ». Ils étaient considérés comme « purs », dépourvus et libérés du mauvais penchant. Aussi, 'Hagal nous précise le fait que si les bnei Israël n'avaient pas commis au pied du mont Sinaï la faute du veau d'or, le peuple juif aurait été pour l'éternité "libéré".

A cet effet, on peut citer le middrash en référence au verset qui évoque les Tables de la Loi :

(טז) וְהִלַּחַת מַעֲשֵׂה אֱלֹקִים הַמָּה וְהַמִּכְתָּב מִכְתָּב אֱלֹקִים הוּא
חֲרוּת עַל הַלַּחַת

Le verset explique que les Tables de la Loi étaient « GRAVEES » sur deux blocs de pierre.

מִהוּ חֲרוּת? רַבִּי יְהוּדָה וְרַבִּי יְרֵמְיָהּ וְרַבְנָן. רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר אֵל
תִּקְרָא חֲרוּת אֵלָּא חֲרוּת מִן גְּלוּיּוֹת, רַבִּי יְרֵמְיָהּ אוֹמֵר חֲרוּת
מִמֶּלֶךְ הַמּוֹת, וְרַבְנָן אוֹמְרִים חֲרוּת מִן הַיְסוּרִים.

Le middrash explique qu'il ne faut pas lire 'HAROUT (gravé) mais 'Hérout (Libre). Rabbi Yéhouda explique qu'avec la Torah les bnei Israel devenaient « LIBRES » des différents exils. Rabbi Ne'hemia précise « LIBRE » de l'ange de la mort (la mort ne devait plus exister).

Ainsi, s'il n'y avait pas eu la faute du veau d'or, l'opportunité offerte par la donation de la Torah aurait pu abolir à jamais les exils, les souffrances et même la MORT. Quelle magnifique récompense !

Aussi, le Zera Shimshon explique qu'avant le don des premières tables, les bnei israel étaient considérés comme « Adam » avant la faute, dépourvus du mauvais penchant. De ce fait, les premières tables de loi ne mentionnent que la mitsva positive de se « souvenir » du shabbat, c'est-à-dire « de réaliser une « mitsva positive » de SANCTIFIER le shabbat ». En effet, dépourvus du mauvais penchant et étant considérés comme ADAM avant la faute, nous étions comme des « anges » qui ne pouvaient que VOULOIR SANCTIFIER HASHEM DE FACON

VOLONTAIRE ET SINCERE et de ce fait, réaliser et faire le shabbat comme dans les temps messianiques à venir. Aussi, le verset des « premières tables » fait précisément référence à la « création du monde » car à la création du monde, ADAM (avant sa faute) était encore pur et dépourvu de mauvais penchant.

Seulement, les bnei Israel ayant réalisé la faute du veau d'or, la « dette » des « gelouyot a'herot » (autres exils) qu'Hashem était prêt à annuler, redevient « active ». Aussi, la raison de Shabbat n'est plus relative à la création du monde mais relative à la « sortie d'Égypte », en référence au fait que l'esclavage d'Égypte n'ait pas abouti et qu'il doit, de ce fait, être complété par d'autres exils pour « combler les 400 années d'asservissement qu'Hashem a annoncé à Avraham ».

Aussi, le Talmud dans Shabbat (118b) nous enseigne que « *Tout celui qui GARDE le shabbat est sauvé des 'autres exils'* ». Le shabbat devient donc un « antidote » pour nous protéger des « autres exils » Il ne s'agit plus de le sanctifier (זָכוֹר), il s'agit « de ne pas faire de travaux » (שְׁמוֹר). Le shabbat demande alors un « effort », l'effort de s'abstenir, l'effort « de ne pas faire » (mitsva négative).

Le Ramban dans parashat Yitro indique (précisément en prenant l'exemple de l'ordonnance du shabbat) que la différence entre les mitsvot positives et les mitsvot négatives est la suivante : La mitsva positive requiert un sentiment **d'amour et de bonne volonté** pour la réalisation des commandements, a contrario, la mitsva négative requiert **un sentiment de « crainte »** (et d'abnégation).

Cela va dans le sens de l'explication du Zera Shimshon : Concernant les premières tables, nous étions considérés comme des « anges » (absence du mauvais penchant) devant Hashem. Aussi n'avions-nous pas d'autres « choix » que de réaliser le shabbat avec amour et sanctification (mitsva positive de זָכוֹר). A contrario, après la faute du veau d'or, le « mauvais penchant » est revenu en nous et de ce fait, la réalisation des mitsvot est devenue « difficile », d'où la notion de « soumission » (mitsva négative de שְׁמוֹר) liées à la non-réalisation de travaux pendant shabbat

LEILOUY NISHMAT Yael BAT SARAH ET SOLIKA BAT RAHMA



וַיְדַבֵּר יְהוָה אֶל מֹשֶׁה לֵאמֹר.
כִּי תִשָּׂא אֶת רֹאשׁ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל לִפְקֹדֵיהֶם וְנָתַנּוּ אִישׁ כֶּפֶר נַפְשׁוֹ לַיהוָה בְּפָקֹד אֹתָם וְלֹא יִהְיֶה בָהֶם נֶגֶף
בְּפָקֹד אֹתָם .

L'Éternel parla à Moïse en ces termes:

"Quand tu feras le dénombrement général des enfants d'Israël, chacun d'eux paiera au Seigneur le rachat de sa personne lors du dénombrement, afin qu'il n'y ait point de mortalité parmi eux à cause de cette opération.

Hashem demande à Moshé de compter le peuple d'Israel. Le Or Ahaim s'étonne : Pourquoi la torah utilise le mot **תִּשָּׂא** pour évoquer le compte ? Le mot le plus adapté, d'ailleurs utilisé dans le compte (voir bamidbar) est **לִפְקֹד**. Pourquoi le verset utilisé le mot **תִּשָּׂא** ?

Autre question posée par le Or Ahaim, Hashem demande à Moshé de compter le peuple, pourquoi le verset évoque de compter la « tête » du peuple d'Israel ?

Le Or Ahaim explique que ce compte intervient juste après la faute du veau d'or. Le Or Ahaim explique que lorsqu'un homme faute, son âme se rabaisse et touche entre guillemet le sol. L'homme par ses bonnes actions, s'élève et élève la matière avec laquelle il interagit (en effet, lorsqu'Avraham acheta la portion de terre de Ephron, le texte évoque le fait que « le champ s'est élevé... », en achetant ce terrain, Avraham éleva en quelque sorte le champ qu'il venait d'acquérir).

Aussi le Or Ahaim, explique, qu'à travers le mot **תִּשָּׂא**, mot qui fait référence au mot **נְשִׂאוֹת** (qui vient du mot « présidence », en effet, lorsqu'un homme devient **נָשִׂיא**, son rang « s'élève », sa position grandit).

Aussi, le Or Ahaim explique qu'Hashem invite le peuple d'Israel à « LEVER », la « TETE » (en référence au mot « tête » qui fait suite à la faute du veau d'or (faute qui avait fait diminuer leur rang, leur position, faute qui avait rabaissé leur niveau d'âme).

C'est pour cela que le verset évoque également le KOFER (le rachat de leur âme). En effet, ce moment est aussi une invitation à « reconnaître et regretter » leur faute, afin que l'élévation de leur âme soit parfait.

Le moussar que nous pouvons retenir, un homme qui décide de faire téchouva ne doit pas s'apitoyer sur le passé. Il doit lever la tête et se redresser, s'affirmer, il doit désormais avancer « fièrement » dans sa avodat hashem.

Shabbat Shalom

PA'HAD DAVID

Ki Tissa

Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Le peuple, voyant que Moché tardait à descendre de la montagne, s'attroupa autour d'Aharon et lui dit : "Allons ! Fais-nous un dieu qui marche à notre tête, puisque celui-ci, Moché, l'homme qui nous a fait sortir du pays d'Égypte, nous ne savons ce qu'il est devenu." » (Chémot 32, 1)

Lorsqu'on médite sur les versets de notre section, une problématique ardue apparaît : comment expliquer que les Hébreux, qui venaient juste de bénéficier de miracles hors du commun, comme celui de l'ouverture de la mer des Joncs – événement au cours duquel ils ont pu voir, de leurs propres yeux et de manière évidente, l'intervention du Tout-Puissant dans le monde – aient ensuite pu tomber à un niveau si bas, au point d'en venir à construire un veau d'or ? De plus, dans le désert, les enfants d'Israël étaient constamment guidés par une colonne de feu et une de nuée, vision qui mettait en évidence la distinction entre la lumière et l'obscurité et symbolisait ainsi, d'une part, la récompense des personnes qui étudient la Torah, et de l'autre, la punition de celles qui s'insurgent contre ses exigences.

Tentons d'éclaircir cela.

Au sujet de Noa'h, la Torah affirme : « Noa'h marchait avec D.ieu » (Béréchit 6, 9), ce qui signifie que l'Éternel marchait devant Noa'h pour lui indiquer la voie à suivre. Par contre, notre patriarche Avraham était parvenu à un niveau supérieur, puisqu'il cheminait devant le Saint béni soit-Il, c'est-à-dire qu'il n'avait pas besoin de Son aide et connaissait de lui-même la manière dont il devait se comporter afin de surmonter, par ses propres moyens, les vanités de ce monde. Quant aux enfants d'Israël, en dépit du fait qu'ils avaient déjà reçu la Torah – au sujet de laquelle il est dit : « ta vertu marchera devant toi » (Yéchayahou 58, 8), allusion au fait que la Torah protège l'homme –, ils désiraient cependant que l'Éternel leur indique la voie à suivre. Or, ils n'auraient pas dû avoir une telle exigence, mais au contraire prendre exemple sur leur patriarche Avraham, qui n'a jamais eu recours à l'assistance divine, et ce, avant même que la Torah n'ait été donnée. Aussi, le peuple juif, qui avait déjà reçu la Torah, capable de

maskil
LÉDAVIDLe péché du
veau d'or –
pourquoi ?

protéger l'homme, aurait-il dû compter sur ses propres forces pour avancer.

Cette exigence de la part des enfants d'Israël trouve son expression dans leur interrogation : « Où est Moché ? », qui laisse justement transparaître leur incapacité à s'autogérer, ne serait-ce qu'un seul instant, et leur dépendance exagérée vis-à-vis de leur dirigeant – alors que

l'homme doit être capable de trouver en

lui-même les forces nécessaires pour affronter les épreuves, même difficiles, de la vie. Empruntons un exemple de la vie courante : s'il arrivait au Rav d'une synagogue de devoir s'absenter, à cause d'un certain empêchement, il serait impensable que tous les fidèles quittent eux aussi ce lieu de prière, sous prétexte que leur Rav les a quittés ! Il leur faudrait, au contraire, s'armer de courage et poursuivre leur prière et leur étude, envers et contre tout.

La question posée par les enfants d'Israël – « Où est Moché ? » – était donc déplacée et interdite, et, dès le moment fatidique où ils l'ont formulée, elle a commencé à leur causer du tort, pour finalement devenir une véritable pierre d'achoppement. En réalité, la source profonde de cette question provenait de leur désir, encore subsistant, de rester attachés à la culture égyptienne. Celle-ci, qui se basait sur la croyance en plusieurs idoles, fut la cause de leur décadence.

Dans l'un de ses ouvrages, mon ancêtre, Rabbi Yochiyahou Pinto, que son mérite nous protège, développe longuement le sujet d'une étude désintéressée de la Torah. Il y explique que seules une étude et une pratique désintéressées de la Torah détiennent le pouvoir de sauver l'homme, alors qu'une étude intéressée ne lui est d'aucun secours. Il nous incombe donc de tirer leçon de cette vérité perçante, en nous efforçant d'étudier la Torah de manière désintéressée ; nous serons alors en mesure, au moment de l'épreuve, d'échapper aux rets du mauvais penchant. Dans cette optique, il est possible qu'avant le don de la Torah, les enfants d'Israël n'aient pas étudié de manière désintéressée, ce qui

Suite voir page 4

18 Adar 5783
11 Mars 2023

1281

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	5:08	5:23	5:15	6:29
Clôture du Chabbat	6:20	6:22	6:21	7:36
Rabbénou Tam	7:00	6:57	6:58	8:23



HILLOULOT

Le 18, Rabbi Israël Yaakov Fischer,
Roch Av Beth Din de la Eda 'Harédit

Le 19, Rabbi Chimon Hirari

Le 20, Rabbi Chlomo Zalman
Auerbach, Roch Yéchiva
de Kol Torah

Le 21, Rabbi Elimélekh de Lizensk,
auteur du Noam Elimélekh

Le 22, Rabbi Elazar Halévi
Ben Tobo

Le 23, Rabbi Mena'hém Serrero

Le 24, Rabbi Eliahou Hacohen,
auteur du Chévet Moussar





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Pourquoi Yéhochoua ne manifesta-t-il pas contre le veau d'or ?

« Mais Yéhochoua, fils de Noun, son jeune serviteur, ne quittait pas l'intérieur de la Tente. » (*Chémot* 33, 11)

Nos Sages mentionnent quatre éléments nécessitant un renforcement, l'un d'entre eux étant l'étude de la Torah. D'où l'apprend-on ? demandent-ils. De ce qui a été dit à Yéhochoua : « Sois fort et résistant » – fort dans la Torah (*Brakhot* 32b).

À ce propos, le *Roch Yéchiva de Torah Or*, Rabbi 'Haïm Pin'has Scheinberg *zatsal*, pose la question suivante : si Yéhochoua était « un jeune serviteur qui ne quittait pas la Tente [de la Torah] », pourquoi avait-il besoin d'être renforcé ?

Et de répondre que la solution se trouve dans l'analyse que fait Rachi des « quatre domaines qui doivent être renforcés », c'est-à-dire que l'homme doit constamment s'y renforcer de toutes ses forces. En fait, il n'est pas question de celui qui se reprendrait après s'être laissé aller, mais d'un renforcement indispensable concernant tout le monde, même les plus grands d'entre nous. Il s'agit de ne pas laisser la moindre faiblesse nous gagner. À cet égard, même Yéhochoua avait besoin de se renforcer pour rester à ce niveau de « jeune qui ne quittait pas la Tente », face à tous les défis auxquels peut être confronté un dirigeant menant des luttes pour Hachem. À plus forte raison, tout Juif doit, à son niveau, maintenir une assiduité constante dans son étude.

On peut toutefois se demander ce que ce verset vient faire au beau milieu du passage relatant la faute du veau d'or.

Le *Gaon* Rabbi Naftali Tsvi Yéhouda Berlin *zatsal*, connu sous le nom de Netsiv de Volozhin, explique que la Torah nous livre cette précision précisément à cet endroit, afin de souligner que même à l'heure de la crise, alors qu'une grande confusion régnait au sein de notre peuple suite à la vision du cercueil de Moché dans le ciel (en fait un leurre du Satan), Yéhochoua resta parfaitement fidèle à son Maître, inébranlable dans ses positions – « jeune serviteur qui ne quittait pas l'intérieur de la Tente ».

Dans le même esprit, le *Gaon* Rabbi 'Haïm Kanievsky *chelita* rapporte un enseignement de Rabbi Naftali Tsvi Rif *zatsal*, petit-fils du *Gaon* Rabbi Raphael Shapira *zatsal* de Volozhin, qui vécut sur ses vieux jours à Bné Brak : bien que Yéhochoua fût le disciple principal de Moché Rabbénou et qu'on eût pu concevoir qu'en tant que tel, il manifestât publiquement sa désapprobation pour ce manque de respect envers la Torah, il resta assis à étudier. C'est dire combien le rôle des érudits est de rester rivaux au banc de l'étude, sans se mêler de manifestations et autres démonstrations grand public...

En vérité, ce rôle, de même que la sagesse de savoir comment et quand manifester sa désapprobation en public, appartient aux dirigeants de la génération, et non aux élèves dont le rôle est de se consacrer pleinement à l'étude de la Torah – notre raison d'être.



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna
et de bita'hon
consignées par le Gaon
et Tsadik Rabbi David
'Hanania Pinto *chelita*

La valise de la émouna

Il arriva une fois à mon père qu'au cours d'un voyage du Maroc à Israël, il s'aperçut soudain que son sac, contenant entre autres son argent et son passeport, n'était plus avec lui. Cela le contraria beaucoup.

Aussitôt, il se tourna vers le Saint béni soit-Il, lui demandant, par le mérite de son père, Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*, de « protéger » ce sac, afin qu'il ne lui arrive rien et que personne n'y touche.

Sa prière fut entendue : mon père revint sur ses pas et trouva le sac qui l'attendait tranquillement là où il l'avait laissé, sans que personne y ait touché.

Les années passèrent et un jour, je pris le train en direction de Paris. Au moment de descendre, une grande confusion régnait : de nombreuses personnes voulaient monter et poussaient pour se frayer un passage, tandis que moi-même, je devais descendre et me glissai donc difficilement au milieu du flot de passagers. Cet effort me fit détourner l'attention de la valise que je portais avec moi, laquelle renfermait de nombreux écrits de Torah ainsi que de l'argent et tous mes papiers.

Peu de temps après, je m'aperçus que ce bagage n'était plus avec moi et cela me plongea dans le désarroi. Je me désolai surtout pour tous ces écrits de Torah qui s'y trouvaient et m'avaient coûté tant d'heures de réflexion. En effet, les biens spirituels sont le seul avoir que nous amassons dans ce monde et qui nous accompagne dans le Monde futur. En regard, la perte matérielle – celle de l'argent et des papiers – ne pouvait me causer de désagrément que dans ce monde.

Comme l'avait fait mon père en son temps, je me tournai vers le Très-Haut et lui demandai de me permettre de retrouver cette valise, après quoi je retournai à l'endroit où il me semblait l'avoir lâchée. Grâce à D.ieu, elle attendait « paisiblement » que je vienne la chercher, intacte.

Dès que je les avais informés de la perte, mes accompagnateurs avaient perdu tout espoir : il n'y avait aucune chance de mettre la main dessus, dans un endroit si grand et grouillant de monde, m'avaient-ils affirmé. Aussi lorsqu'ils me virent revenir avec la valise en main, ils crurent rêver. C'était comme de trouver une aiguille au milieu d'une botte de foin. Un vrai miracle.

Pour moi aussi, il s'agissait d'un fait surnaturel. Chaque heure, ce sont des milliers de personnes qui traversent la gare en tous sens. Dès lors, comment est-il possible de retrouver au milieu de toute cette confusion une valise perdue ? De plus, comment expliquer que, parmi la foule de passants, nul n'ait prêté attention à ce bagage laissé à l'abandon ?

La seule réponse : la Volonté de D.ieu. En contradiction flagrante avec les lois de la nature, le verset : « Ils ont des yeux, mais ne voient pas » s'est alors accompli de façon éclatante, si bien qu'avec l'aide de D.ieu, je pus mettre la main sur ma précieuse valise et continuer mon chemin.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

Le demi-sicle

« L'Éternel parla à Moché en disant : « Quand tu feras le compte des enfants d'Israël selon leur nombre, chacun d'eux paiera au Seigneur le rachat de sa personne lors du dénombrement, et il n'y aura pas parmi eux de peste quand on les dénumbrera. » (Chémot 30, 11-12)

La section de Ki-Tissa s'ouvre par l'ordre donné par le Saint béni soit-Il à Moché, à l'intention des enfants d'Israël, d'apporter un demi-sicle afin qu'on puisse les compter, ce demi-sicle représentant également un moyen de protection permettant d'échapper à l'épidémie. La section poursuit ensuite par l'ordre divin relatif au respect du Chabbat, comme il est dit : « Gardez donc le Chabbat, car c'est une chose sainte pour vous ! Qui le profane mourra. » (Chémot 31, 14) Puis nous est finalement relaté le péché du veau d'or, lorsque les enfants d'Israël, constatant que Moché tardait à redescendre de la montagne – tout au moins selon leur calcul –, construisirent cette idole, dont ils se firent une divinité et un nouveau dirigeant.

Soulignons, à ce propos, que nous avons souvent l'impression de ne pas être en mesure d'accomplir une bonne action ou un acte charitable avec une seule petite pièce. Or, c'est en réalité le contraire qui est vrai, puisque c'est justement lorsque l'homme donne, chaque fois, le peu qu'il détient qu'il s'autoéduque à l'acquisition de vertus et qu'il renforce en lui la crainte de Dieu. Tel est le sens de l'enseignement de nos Maîtres, de mémoire bénie : « Tout dépend de la fréquence de l'acte » (Avot 3, 15), que le Rambam commente (ad loc.) en expliquant qu'il est préférable de donner cent fois un shékel que cent shékels en une seule fois, du fait que la réitération d'un don, même modeste, entraîne l'homme à la générosité et purifie ses traits de caractère.

Malheureusement, de nombreuses personnes sont prêtes à investir des millions afin d'acquérir de vaines et futiles possessions, qui sont au centre de leurs intérêts, alors qu'elles demeurent incapables d'ouvrir leur portefeuille pour en retirer quelques pièces au bénéfice de nécessiteux, calculant alors chaque centime. Il nous incombe de réaliser qu'un investissement excessif dans les vanités de ce monde, qui se traduit souvent par une accumulation de biens matériels, est susceptible de précipiter l'homme vers un profond abîme, voire même vers l'idolâtrie. À l'opposé, celui qui consacre une partie de son argent à l'aumône, en donnant à maintes reprises de modestes sommes, bénéficiera, grâce à ces dons répétés et formateurs, d'une plus grande élévation, d'un perfectionnement de sa personnalité. Nous comprenons, à présent, le lien existant entre le demi-sicle et le péché du veau d'or, la juxtaposition de ces sujets illustrant en effet la dégradation des personnes qui gaspillent stupidement leur argent, s'agirait-il de petites sommes.

Nous pouvons en retirer l'enseignement suivant : il est parfois possible d'acquérir un sentiment d'enthousiasme dans le service divin à partir de biens a priori insignifiants, comme le demi-sicle. Néanmoins, l'accumulation des pièces données par chaque membre du peuple juif avait finalement engendré un puissant pouvoir d'achat permettant d'acquérir une offrande. Car c'est justement par le biais d'éléments apparemment secondaires, que l'homme a souvent tendance à négliger, que lui est offerte la possibilité de s'élever dans son service divin.



à MÉDITER

Se renforcer et mériter la bénédiction

Après avoir, jusque-là, analysé la nature de l'amour d'Israël, nous allons à présent nous pencher sur son contraire, et tenter de comprendre ce qui est considéré comme de la haine, strictement interdite par la Torah.

Les gens ont souvent tendance à prétendre qu'ils ne détestent aucun Juif, mais qu'ils ne parviennent malheureusement pas à s'entendre avec certaines personnes... Ils ne les détestent pas, mais ne veulent pas avoir affaire à elles.

Les raisons de cette répulsion sont variées : un différend passé sur tel ou tel point, comme en surgissent parfois entre voisins ou pour des motifs « idéologiques ».

Le 'Hafets 'Haïm (*Ahavat Israël*, chap. 2) cite les paroles de la Guémara (*Sanhédrin* 27b) selon lesquelles ne peut juger ni témoigner une personne que l'on aime ou que l'on déteste – la Michna précise : « celui qu'il aime, c'est son garçon d'honneur ; celui qu'il déteste, c'est celui à qui il n'a pas parlé [pendant au moins] trois jours par animosité. »

Réfléchissons un instant : il est question de deux personnes « gentilles », qui n'ont jamais eu l'intention de blesser l'autre. Alors, quel est le problème ? Elles ne se sont pas accordées. Il y a eu entre elles une certaine mésentente, les poussant à prendre leurs distances. La Guémara considère cette attitude comme une forme de haine réciproque, au point qu'on les croit capables de porter un faux témoignage sur leur « ennemi ».

Ainsi, celui qui, n'étant pas parvenu à trouver un terrain d'entente avec autrui, l'évite, s'abstient de lui adresser la parole, est considéré comme hostile. Or, si cette manifestation de haine le rend inapte à témoigner concernant son « ennemi », ou à le juger, il enfreint également, à chaque instant, l'interdit « tu ne haïras pas ton frère en ton cœur » (*Vayikra* 19, 17) !

Pire, le *Or Ha'haïm*, sur ce même verset, nous offre une définition bien plus large du concept de haine, se basant sur l'ordre des mots employés. Il eût été apparemment plus logique, précise-t-il, de détailler la nature de ce sentiment (« dans ton cœur ») avant même de mentionner l'objet de cette haine – « ton frère ». Répondant à cette question, le *Or Ha'haïm* va nous éclairer sur la nature de la haine :

« Le but est de nous apprendre le niveau de haine qu'Hachem interdit. Que l'homme ne dise pas que la véritable haine est de souhaiter du mal et la perte de son ennemi, tandis qu'une simple répulsion au niveau du cœur ne s'y apparenterait pas ! C'est justement pour éviter cette erreur que le Texte juxtapose les mots «tu ne haïras pas» et «ton frère». Car on en déduit ainsi que la haine interdite par Hachem est celle qui peut être décelée à travers une altération du concept de frère. Or, dès qu'on écarte un peu son prochain de son cœur, on ne le considère plus comme un frère et on transgresse donc cet interdit. »

Ainsi, la Torah part de la supposition qu'entre tous les Juifs est censé régner un amour semblable à celui qui unit des frères. Toute situation se caractérisant par une prise de distance, contraire à cet idéal de fraternité, est donc définie comme de la haine et représente une transgression de l'interdit « tu ne haïras pas ton frère en ton cœur ».

Pour conclure, le seul moyen d'échapper à une transgression permanente de l'interdit toraïque susmentionné est de s'appliquer à accomplir au mieux la *mitsva* « tu aimeras ton prochain [frère] comme toi-même ». C'est seulement en cultivant dans notre cœur de l'amour vis-à-vis de tout Juif comme s'il était notre frère que nous pourrions nous assurer que la haine n'a pas implanté ses germes dans notre cœur.



DES HOMMES DE FOI

Tranches de vie – extraits de l'ouvrage
Des hommes de foi, biographie des
Tsaddikim de la lignée des Pinto

Rav Mordékhaï Knafo est une personne animée d'une grande croyance en D.ieu et en la sainteté du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto.

Il y a plusieurs années, sa fille se préparait à voyager en France pour y passer un examen important, quand soudain, Rav Knafo découvrit que son passeport avait disparu.

Cette découverte le contraria beaucoup, car il savait que son renouvellement nécessitait des démarches bureaucratiques compliquées et longues.

Rav Mordékhaï savait ce qu'il lui restait à faire : il se mit à prier D.ieu que, par le mérite du Tsaddik, il retrouve l'objet perdu. Le soir, il alluma des bougies, tout en priant, convaincu que cette même nuit, quelqu'un lui rapporterait le passeport.

Son épouse lui demanda d'aller se coucher, mais Rav Mordékhaï refusa.

« Je ne dormirai pas tant que le passeport ne reviendra pas à la maison.

– Et comment va-t-il pouvoir parvenir jusqu'à toi en pleine nuit ? s'étonna-t-elle.

– Je suis convaincu que par le mérite des Tsaddikim, il va arriver », répondit-il.

À trois heures du matin, on entendit des coups frappés à la porte. Rav Mordékhaï ouvrit. Devant lui se tenait un Marocain avec un sac dans la main. Rav Mordékhaï le lui arracha.

« Pourquoi me prends-tu mon sac ? » lui demanda l'homme. En guise de réponse, il l'ouvrit et en sortit le passeport de sa fille.

À présent qu'il avait le document en main, il s'adressa à l'inconnu et lui demanda :

« Où as-tu trouvé cela ?

– Près de l'ambassade de France, répondit l'inconnu.

– Et pourquoi es-tu venu me le rendre en pleine nuit ? continua-t-il.

– À vrai dire, répondit l'homme, je ne voulais pas le restituer, je pensais le déchirer. Mais cette nuit, ma mère m'est apparue en rêve et m'a dit de me dépêcher d'aller le rapporter à son propriétaire. Si tu veux accomplir le commandement de respecter tes parents, m'a-t-elle dit, va vite réjouir cette famille en lui rendant ce qu'elle a perdu. »

Les Arabes marocains sont connus pour leur comportement exemplaire en matière de respect des parents. Il accomplit donc la volonté de sa mère en se présentant chez Rav Mordékhaï.

Celui-ci lui remit un peu d'argent en récompense et le renvoya.

Nous voyons ici la grandeur de la foi dans les Sages. Cette histoire n'est nullement ancienne mais contemporaine. En réalité, chacun d'entre nous peut parvenir à un tel niveau de foi, comme 'Hababouk le prophète l'a dit : « Le juste vivra par sa ferme foi. » Même un homme simple, s'il possède une croyance inébranlable, peut être considéré comme un Tsaddik et vivre des prodiges. Sinon, il serait difficile d'expliquer le miracle qui s'est produit dans cette histoire.

Toutefois, la croyance n'est pas une vertu à laquelle on accède facilement : son acquisition demande un travail constant et progressif.

Suite page 1

expliquerait que la Torah ait été incapable de les épargner du péché. Pour preuve, lorsque Moché tarda à descendre de la montagne, ils eurent immédiatement recours à l'idolâtrie, désirant la lui substituer et en faire leur dirigeant.

En raison de ce principe, il peut arriver qu'un homme qui vient juste de prier à la synagogue se délecte ensuite de visions interdites ; sa prière, machinale, se résumant à une simple articulation de phrases devant être prononcées, n'est pas authentique, manque de ferveur et ne peut donc avoir aucun impact sur celui qui l'émet.

Lorsqu'un homme salit son vêtement, il ôte la saleté qui le recouvre, mais cette saleté a en réalité pénétré bien plus profondément dans le vêtement lui-même, et il y reste des traces, assimilables à une tache. Il en est de même concernant le péché : il ne suffit pas de l'éliminer de manière superficielle, mais il est nécessaire de le déraciner depuis sa source de façon à en éliminer toute impression. C'est la raison pour laquelle Moché Rabbénou a brûlé le veau d'or et l'a réduit en menue poussière plutôt que de se contenter de le faire disparaître par la prononciation du Nom ineffable, parce qu'une mauvaise influence doit être détruite jusqu'à sa racine – la calcination symbolisant une destruction radicale.

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !